



RAPPORT DNCGG

SAISON 2023-2024

COMPTES DES CLUBS
PROFESSIONNELS
AU 30 JUIN 2024



Point de vue de la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels

La DNCCG de la Ligue Nationale de Basket évolue sans cesse, afin de prendre en compte l'environnement macro-économique et conséquemment, tenir compte de l'évolution du modèle économique des clubs de basket professionnels. Par-delà son rôle de contrôle, elle conseille et accompagne quotidiennement les clubs afin de :

- Assurer la **pérennité** des associations et sociétés sportives membres de la LNB ;
- Veiller au respect de l' **équité sportive** des compétitions organisées par la LNB ;
- Contribuer à la régulation économique des compétitions et veiller à l'équilibre financier ;
- Évaluer la **santé économique** actuelle et future des clubs.

La saison 2023-2024 est celle suivant le départ du phénomène Wembanyama vers d'autres horizons. La crainte d'une baisse d'engouement a été très vite dissipée car la fréquentation a continué à croître relativement à la saison 2022-2023, que ce soit en Betclac ÉLITE ou en Pro B. Cela atteste d'un niveau élevé de compétitivité sportive des clubs membres de la LNB. Notre basket professionnel se porte bien grâce à l'investissement de nos clubs dans des installations sportives, la détection de nouveaux talents et la formation.

C'est donc logiquement que les revenus d'exploitation des 36 clubs ont progressé de 10% pour s'établir à 177 M€ au 30 juin 2024, contre 160 M€ au 30 juin 2023. Cette évolution :

- Est équitablement répartie entre les clubs de Betclac ÉLITE et les clubs de Pro B.
- Fait suite à une progression de 15% entre 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

Nous constatons une consolidation des revenus d'exploitation des clubs. Notons que les partenariats et la billetterie représentent 75% des revenus des clubs évoluant en Betclac ÉLITE (73% au cours de la saison précédente), et 59% des revenus des clubs évoluant en Pro B (61% au cours de la saison précédente).

Au niveau du résultat et de l'équilibre financier, la Betclac ÉLITE présente une perte nette cumulée de 9,7 M€ au 30 juin 2024. Toutes choses étant égales par ailleurs, deux clubs présentent une perte de 9,5 M€. Malgré cette perte, la situation nette d'ensemble est passée de 2,2 M€ à

9,7 M€, grâce principalement à des opérations de recapitalisation. Deux (2) modèles économiques cohabitent en Betclac ÉLITE mais nous y reviendrons en conclusion.

La Pro B présente une perte nette cumulée de 0,6 M€, mais la situation nette d'ensemble reste confortable car elle est positive de 2,9 M€. La perte cumulée était de 1,3 M€ au 30 juin 2023. En excluant l'incidence d'une perte significative réalisée par un seul club, non engagé pour la saison 2024-2025 en raison d'un doute sérieux sur sa continuité d'exploitation, les clubs de Pro B ont réalisé collectivement un bénéfice de 0,5 M€ au 30 juin 2024. Cela démontre la solidité et la pérennité du modèle économique, garantissant l'équité de la compétition.

Un club de Pro B, comme indiqué précédemment, n'a pas été engagé pour la saison 2024-2025 compte tenu d'une dégradation significative de sa situation financière, et ce malgré sa bonne performance sportive.

La DNCCG restera vigilante en assurant une veille permanente, principalement dans un souci d'équité entre tous les clubs évoluant en Betclac ÉLITE et en Pro B.

Nous constatons par ailleurs la prééminence de deux modèles économiques dans le basket professionnel. Les deux modèles contribuent au rayonnement de notre sport. La DNCCG n'a pas vocation à porter un jugement de valeur sur l'un ou l'autre modèle. Mais son rôle, comme indiqué en préambule, est d'assurer la pérennité des clubs et ce faisant, l'équité sportive.

Fort de ce constat, la DNCCG a lancé une réflexion sur la mise en place de ratios permettant d'atteindre les objectifs de pérennité et d'équité. Les deux principaux piliers sont les **revenus d'exploitation** et les **fonds propres** , relativement au niveau de la **masse salariale sportive** .

Les premiers mois de la saison 2024-2025 et les contextes économique et géopolitique nous incitent à être vigilant sur la santé financière des clubs. Des fonds propres confortables et des revenus d'exploitation à la hauteur des ambitions sportives légitimes, sont de nature à permettre de traverser des zones de turbulence passagère. Nous tâcherons donc de mettre en place des outils simples et efficaces pour que notre sport continue de rayonner au niveau national et continental.





SOMMAIRE



PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS	6
BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCG	9
MÉTHODOLOGIE & CLÉS D'ANALYSE	10
RÉSULTATS SPORTIFS 2023-2024	14



Compte de résultat cumulé de la Betclik ÉLITE	16
Résultats et situation nette de la Betclik ÉLITE	18
Les produits d'exploitation	20
Les charges d'exploitation	26
Résultat exceptionnel 2023-2024	29
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	30
Risques sportifs et budgets	31

ÉTUDE COMPARATIVE BETCLIC ÉLITE / Pro B	33
---	----

PRO B

Compte de résultat cumulé de la Pro B	34
Résultats et situation nette de la Pro B	36
Les produits d'exploitation	38
Les charges d'exploitation	44
Résultat exceptionnel 2023-2024	48
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	49
Risques sportifs et budgets	50

Présentation analytique des centres de formation des clubs professionnels	54
Focus sur les budgets des clubs pour la saison 2024-2025	55
À propos de la Ligue Nationale de Basket	58

PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS

Qu'est-ce que la DNCCG des clubs professionnels ?

Conformément à l'article L.132-2 du Code du Sport, aux règlements de la Fédération Française de Basketball (FFBB), à la convention de délégation liant la FFBB et la Ligue Nationale de Basket (LNB) ainsi qu'aux règlements de la LNB, la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels (DNCCG) est chargée d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs affiliés à la LNB.

Les moyens mis en œuvre par la DNCCG sont notamment :

- l'indépendance, rappelée dans l'article du Code du Sport précité ;
- la compétence technique, primordiale compte tenu de la complexité des dossiers, facilitée par :
 - le choix de travailler avec un prestataire, cabinet d'expertise-comptable indépendant ;
 - une composition de Commission garantissant une connaissance fine du basket professionnel ;
- un cadre réglementaire pertinent et adapté, qui doit évoluer régulièrement afin de s'adapter aux modifications du contexte.

Objectifs :

- Assurer la pérennité des associations et sociétés sportives qui sont membres de la LNB ou en sollicitent l'adhésion
- Favoriser le respect de l'équité sportive
- Contribuer à la régulation économique des compétitions
- Évaluer la santé financière actuelle et future des clubs

COMPOSITION DES ORGANES :

Direction Nationale du Conseil et
du Contrôle de Gestion
des Clubs Professionnels (DNCCG)

Président : **Patrick HIANASY**



Conseil Supérieur de Gestion

La Commission de Contrôle de Gestion
+ six membres indépendants des clubs
désignés par le Comité Directeur de la LNB

**Patrick
HIANASY**
Président de
la DNCCGCP

**Bernard
CORON**
Ex-président
de club

**Sabine
FOUCHER**
Ex-employée
du Ministère
des Sports

**Jean-François
MANDROUX**
Ex-président
de club

**Yannick
SOUVRE**
Directrice de la
Ligue Féminine
de Basket

**Lionel
LAFFITTE**
Consultant
marketing
et éthique

Commission d'Homologation et de Qualification

Le président de la DNCCG

**Camille
DELZANT**
Juriste

**Quentin
CARRIERE**
Juriste

**Margot
TALBOURDEL**
Juriste

**Ludovic
KENZOUA**
Juriste

Commission de Contrôle de Gestion

Trois membres désignés par le Comité Directeur
de la LNB issus d'un ou plusieurs cabinet(s)
indépendant(s) de consulting :

**Rodolphe
CADIO**
Président de
la Commission
de Contrôle de
Gestion

**Maxence
OMARI**
Consultant
financier

**Clément
JACQUES**
Consultant
financier

Effectif permanent de la DNCCG :

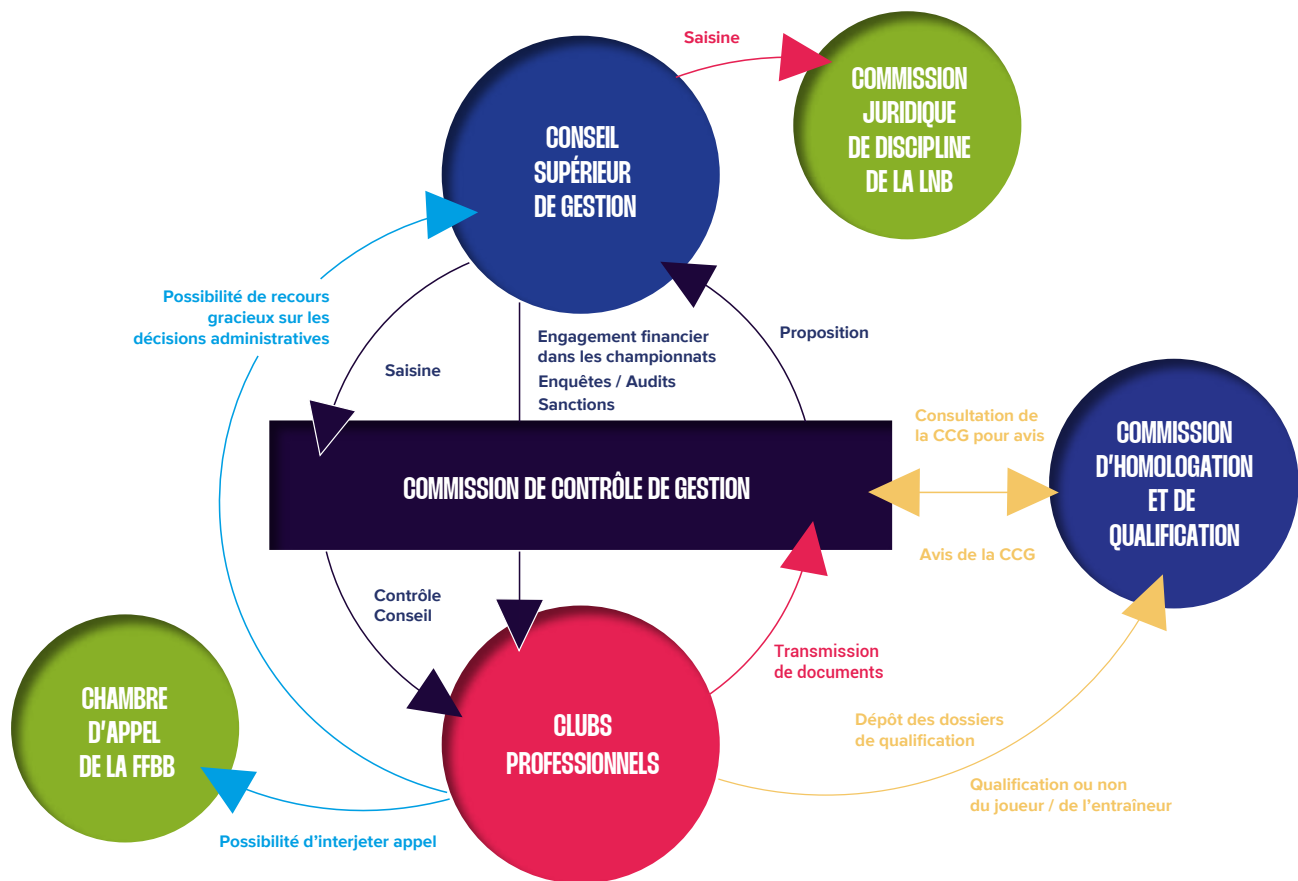
Référents de la
Commission de Contrôle
de Gestion et du Conseil
Supérieur de Gestion :

Paul LAFONT
Directeur
Financial
Planning

**Benjamin
BERNERON**
Contrôleur de
Gestion

Référent de la
Commission
d'Homologation et
de Qualification :

Etienne ROBERT
Directeur LNB
Légal



La répartition des rôles et des responsabilités entre les différentes instances de la DNCCG des clubs professionnels est précisée dans les règlements de la LNB :

1/ La Commission de Contrôle de Gestion analyse les dossiers des clubs professionnels. Elle :

- assure une mission d'information et de contrôle du respect, par les clubs, des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production des documents prévus par les règlements
- examine la situation financière des clubs

Chaque club professionnel (évoluant en Betclic ÉLITE ou Pro B) est reçu au moins une fois par an à la fin du championnat en juin pour permettre à la Commission de Contrôle de Gestion d'apprécier la situation financière du groupement sportif de la saison en cours, comprendre les principes de construction budgétaire de la saison à venir et valider sa participation aux compétitions organisées par la LNB.

- conduit des audits sur place et sur pièces
- fournit les éléments permettant la production du bilan et du compte de résultat du Basket Professionnel
- propose des évolutions des règlements et du plan comptable applicable au Basket Professionnel.

2/ Le Conseil Supérieur de Gestion :

- est le garant des procédures telles que définies par le Comité Directeur de la LNB
- assure une mission d'information et de contrôle en matière de gestion
- est l'instance habilitée à diligenter des contrôles (y compris sur place et sur pièces) et à prononcer des sanctions
- peut saisir toute Commission de Discipline compétente s'il a connaissance de faits ou d'éléments susceptibles de constituer un manquement aux règlements de la LNB ou de la FFBB
- assure le contrôle et l'évaluation des projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaire des sociétés sportives.

Depuis sa création en 2003, la DNCCG a toujours souhaité délivrer une assistance et un conseil auprès des clubs professionnels, comme symbolisé par le premier « C » de son sigle. Cette mission se concrétise au quotidien par une assistance permanente sur les problématiques comptables, financières, sociales et fiscales ainsi que juridiques. Ce soutien quotidien est assuré grâce notamment à la présence au sein de la LNB des salariés permanents qui sont au contact des clubs et des membres de la Commission de Contrôle de Gestion.

3/ La Commission d'Homologation et de Qualification a pour missions :

- l'homologation des contrats de travail des joueurs et entraîneurs
- la qualification des joueurs et entraîneurs
- le conseil juridique auprès des clubs pour la rédaction des contrats et / ou sur la résolution de problématiques liées aux contrats de travail
- l'interprétation des règlements
- le contrôle relatif aux titres de séjours et immatriculation à la Sécurité Sociale des joueurs étrangers (hors UE et EEE)
- le traitement des dossiers JFL (octroi du statut et traitement des demandes de dérogation)
- l'enregistrement des documents attestant de l'éligibilité d'un joueur à prendre part aux compétitions Espoirs organisées par la LNB.

LE BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCG POUR LA SAISON 2023-2024

»» Activité du Conseil Supérieur de Gestion et de la Commission de Contrôle de Gestion

- **3 réunions plénières** du Conseil Supérieur de Gestion
- **17 réunions à distance** (conférence téléphonique ou consultation par e-mail)
- **2 audits sur place** dans deux clubs de Betclik ÉLITE et Pro B
- **5 audits** anticipés en avril 2024
- **Auditions annuelles** par la Commission de Contrôle de Gestion de tous les clubs, pour présentation de l'estimé de leurs comptes au 30 juin 2024 et de leur budget prévisionnel 2024-2025
- **La session de formation annuelle** destinée à l'ensemble des responsables administratifs et financiers des clubs de Betclik ÉLITE et Pro B a eu lieu le 19 mars 2024

»» Publications du service LNB Financial Planning

Oct 2023	Nov 2023	Déc 2023	Janv 2024	Fév 2024	Juin 2024
Budgets et masses salariales prévisionnels 2023-2024	Synthèse sur les produits d'exploitation 2022-2023	Statistiques sur les salaires 2023-2024	Rapport DNCCG sur les comptes des clubs professionnels au 30 juin 2023	Statistiques sur les affluences à mi-saison 2023-2024	Statistiques sur les affluences en fin de saison 2023-2024

»» Activité de la Commission d'Homologation et de Qualification

Nombre de contrats homologués :

404
contrats



ont été homologués en **Betclik ÉLITE**

306
contrats

ont été homologués en **Pro B**

Au total
710
contrats

ont été homologués dans les Championnats **Betclik et Pro B** lors de la saison 2023-2024, avec la répartition suivante :

NOMBRE DE CONTRATS HOMOLOGUÉS	 	
	Betclik ÉLITE	PRO B
JOUEURS PROFESSIONNELS	272	227
sous contrat jusqu'au 30 juin 2024	250	204
sous contrat de pigiste médical	22	23
JOUEURS ESPOIRS	64	36
sous contrat aspirant	26	7
sous contrat stagiaire	38	29
ENTRAÎNEURS	68	43
sous contrat d'entraîneur principal	27	21
sous contrat d'entraîneur assistant	41	22

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées dans ce rapport ont été établies à partir des informations comptables et financières fournies par les clubs professionnels qui évoluaient en Betclic ÉLITE et Pro B sur la saison 2023-2024 (comptes clôturés au 30 juin 2024, validés par les Commissaires aux comptes, transmis au 15 septembre 2024 et saisis sur la plateforme en ligne SAP Analytics Cloud).

Les clubs Metropolitans 92 et Lille Métropole Basket Club ont cessé leur activité à la fin de la saison 2023-2024 et n'ont pas transmis des données clôturées au 30 juin 2024 au format LNB. Les données financières présentées dans ce rapport concernant ces deux clubs sont donc des données estimées, transmises dans le cadre de l'échéance réglementaire du 15 mai 2024.

Conformément aux règlements de la LNB, ces comptes (bilans et comptes de résultat) ont été préparés selon les principes comptables généralement admis en France et sur la base du plan comptable imposé aux clubs par la LNB.

La présente publication fait état des comptes des groupements sportifs :

- **Pour les groupements sportifs ayant créé une société pour gérer le secteur professionnel, seuls les comptes de la société sont pris en compte pour l'élaboration du présent rapport ;**
- **Pour les autres, les comptes de l'association sont pris en compte dans leur intégralité.**

Les holdings de contrôle sont exclues du périmètre de ce rapport.

Les bilans et comptes de résultats agrégés ont été obtenus par simple addition des états fournis par les clubs.

Les commentaires sur les principaux chiffres présentés le sont dans le cadre d'une analyse globale et ne sauraient donc être considérés comme systématiquement applicables à chacun des clubs composant les divisions professionnelles.

Afin de faciliter la compréhension du lecteur :

- Le poste « *subventions d'exploitation* » ne tient normalement pas compte des prestations payées par les collectivités qui sont classées dans le poste « *sponsoring* » ainsi que de l'achat de places qui est intégré dans le poste « *recettes de matchs* » ;
- La masse salariale tient uniquement compte de l'effectif professionnel. Toutefois, pour les clubs dont le centre de formation est rattaché à la structure professionnelle, la masse salariale tient également compte des joueurs sous contrat aspirant et stagiaire.





CLÉS D'ANALYSE

Répartition géographique des clubs pour la saison 2023-2024



Données relatives à la forme juridique et aux centres de formation au 30 juin 2024



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation agréé sur la saison 2023-2024 ?	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
ADA BLOIS BASKET 41	SASP	500 000	oui	oui
AS MONACO BASKET	SAM*	2 400 000	oui	non
BCM GRAVELINES DUNKERQUE	SEM	42 000	oui	non
CHOLET BASKET	SASP	181 000	oui	oui
CHORALE ROANNE BASKET	SAOS	38 000	oui	non
ELAN CHALON	SEM	733 000	oui	oui
ESSM LE PORTEL	SASP	545 000	oui	oui
JDA DIJON BASKET	SASP	988 000	oui	non
JL BOURG BASKET	SASP	657 000	oui	oui
LDLC ASVEL	SAS	1 434 000	oui	non
LE MANS SARTHE BASKET	SEM	705 000	oui	oui
LIMOGES CSP	SASP	2 754 000	oui	oui
METROPOLITANS 92	SASP	1 037 000	oui	oui
NANTERRE 92	SAS	56 000	oui	non
PARIS BASKETBALL	SASP	612 000	oui	non
SAINT-QUENTIN BASKET-BALL	SASP	99 000	oui	non
SIG STRASBOURG	SASP	535 000	oui	oui
SLUC NANCY BASKET	SASP	500 000	oui	non

* Société Anonyme Monégasque



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation agréé sur la saison 2023-2024 ?	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET	SASP	175 000	oui	oui
ALLIANCE SPORT ALSACE	SASP	37 000	oui	non
ALM EVREUX BASKET EURE	SEM	160 000	oui	oui
ANTIBES SHARKS	SASP	500 000	oui	oui
ASC DENAIN VOLTAIRE	Association	-	oui	oui
BOULAZAC BASKET DORDOGNE	SASP	400 000	oui	oui
CHAMPAGNE BASKET	SAS	470 000	oui	non
ELAN BÉARNAIS PAU LACQ ORTHEZ	SAS	621 000	oui	oui
ÉTOILE ANGERS BASKET	Association	-	oui	oui
FOS PROVENCE BASKET	SAS	20 000	oui	-
JEANNE D'ARC VICHY BASKET	SASP	100 000	oui	oui
LILLE METROPOLE BASKET CLUB	SASP	80 000	oui	oui
NANTES BASKET HERMINE	SAS	243 000	oui	non*
ORLÉANS LOIRET BASKET	SEM	170 000	oui	oui
POITIERS BASKET 86	SASP	256 000	oui	oui
ROUEN MÉTROPOLE BASKET	SAS	177 000	oui	oui
SAINT-CHAMOND BASKET VALLÉE DU GIER	SAS	322 000	oui	oui
STADE ROCHELAIS BASKET	SAS	500 000	non	-

* Contrats aspirants et stagiaires pris en charge financièrement par la structure professionnelle



RÉSULTATS SPORTIFS 2023-2024

Palmarès de la saison 2023-2024

- > Champion de France Betclic ÉLITE :
AS Monaco Basket
- > Champion de France Pro B :
Stade Rochelais Basket
- > Vainqueur de la Leaders Cup :
Paris Basketball
- > Vainqueur de la Coupe de France :
JDA Dijon Basket
- > Vainqueur de la Leaders Cup Pro B :
Jeanne d'Arc Vichy Basket
- > Promus en Betclic ÉLITE :
Stade Rochelais Basket
- > Promus en Pro B :
Hyères-Toulon Var Basket, Caen Basket Calvados, C'Chartres Métropole Basket
- > Relégué en Pro B :
Metropolitans 92*, Chorale Roanne Basket, ADA Blois Basket 41
- > Relégués en NM1 :
Étoile Angers Basket
- > Relégation financière en division fédérale :
Lille Métropole Basket Club*

*Ces deux clubs ont cessé leur activité à l'issue de la saison 2023-2024



Clubs engagés en Coupes d'Europe au cours de la saison 2023-2024 :

- > En Euroleague :
AS Monaco Basket, LDLC ASVEL
- > En Eurocup :
**JL Bourg Basket – Finaliste,
Paris Basketball – Vainqueur**
- > En Basketball Champions League :
**JDA Dijon Basket, Le Mans Sarthe Basket,
Cholet Basket, SIG Strasbourg**
- > En FIBA Europe Cup :
BCM Gravelines Dunkerque



Betclic

ÉLITE

Compte de résultat cumulé de la Betclic ÉLITE (en K€)

Betclic ÉLITE (en milliers d'euros)	Réalisé 30/06/24	%	Réalisé 30/06/23	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	29 425	24%	26 340	24%	3 085	12%
Droits TV	4 226	3%	4 366	4%	-140	-3%
Sponsoring	58 432	47%	50 176	45%	8 256	16%
<i>dont sponsors privés</i>	51 162	88%	43 390	86%	7 772	18%
<i>dont sponsors publics</i>	7 270	12%	6 786	14%	484	7%
Subventions	17 578	14%	18 035	16%	-457	-3%
Reprises sur amortissement / transfert de charges	6 839	6%	5 960	5%	879	15%
Autres produits	6 871	6%	6 620	6%	251	4%
Total produits d'exploitation	123 371	100%	111 497	100%	11 874	11%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	62 981	40%	57 626	41%	5 354	9%
Impôts et taxes	2 660	2%	2 564	2%	97	4%
Salaires bruts	64 936	42%	57 133	41%	7 803	14%
Charges sociales	21 294	14%	19 407	14%	1 887	10%
Dotations aux amortissements et provisions	2 458	2%	2 188	2%	270	12%
Autres charges	1 666	1%	1 314	1%	352	27%
Total charges d'exploitations	155 995	100%	140 232	100%	15 763	11%
Résultat d'exploitation	-32 623		-28 734			
Résultat financier	-144		117			
Résultat exceptionnel	23 028		23 078			
Impôts sur les bénéficiaires	-25		-130			
Bénéfices ou pertes	-9 715		-5 410			
Situation nette	9 651		2 237		7 414	331%



Des recettes qui poursuivent leur forte croissance

Après une saison 2021-2022 marquée par la sortie de la crise sanitaire liée à la Covid-19, et une saison 2022-2023 ayant connu une forte croissance des produits d'exploitation (+19%), les clubs de Betclic ÉLITE ont confirmé leur capacité à développer leurs recettes lors de la saison 2023-2024. Les produits d'exploitation présentent une nouvelle hausse significative de 11% par rapport à l'exercice précédent.

Les taux de remplissage records dans les salles de Betclic ÉLITE lors de la saison 2023-2024 (88% en moyenne) ont logiquement permis aux clubs de poursuivre leur belle dynamique au niveau des recettes de match, se traduisant par une augmentation de 12% par rapport à la saison précédente. Cette tendance permet de confirmer que « l'effet Wembanyama » n'était pas le seul facteur permettant de justifier le montant record des recettes de match atteint lors de la saison 2022-2023.

Le sponsoring, véritable moteur du modèle économique des clubs de Betclic ÉLITE, poursuit également sa croissance avec une hausse significative de 16% par rapport à l'exercice précédent, permettant une nouvelle fois de mettre en avant la qualité du travail des clubs dans un contexte économique délicat.

La légère baisse de 3% constatée sur les subventions reste dans la lignée des saisons précédentes et semble logique compte tenu du contexte économique et des difficultés financières rencontrées par les collectivités territoriales.

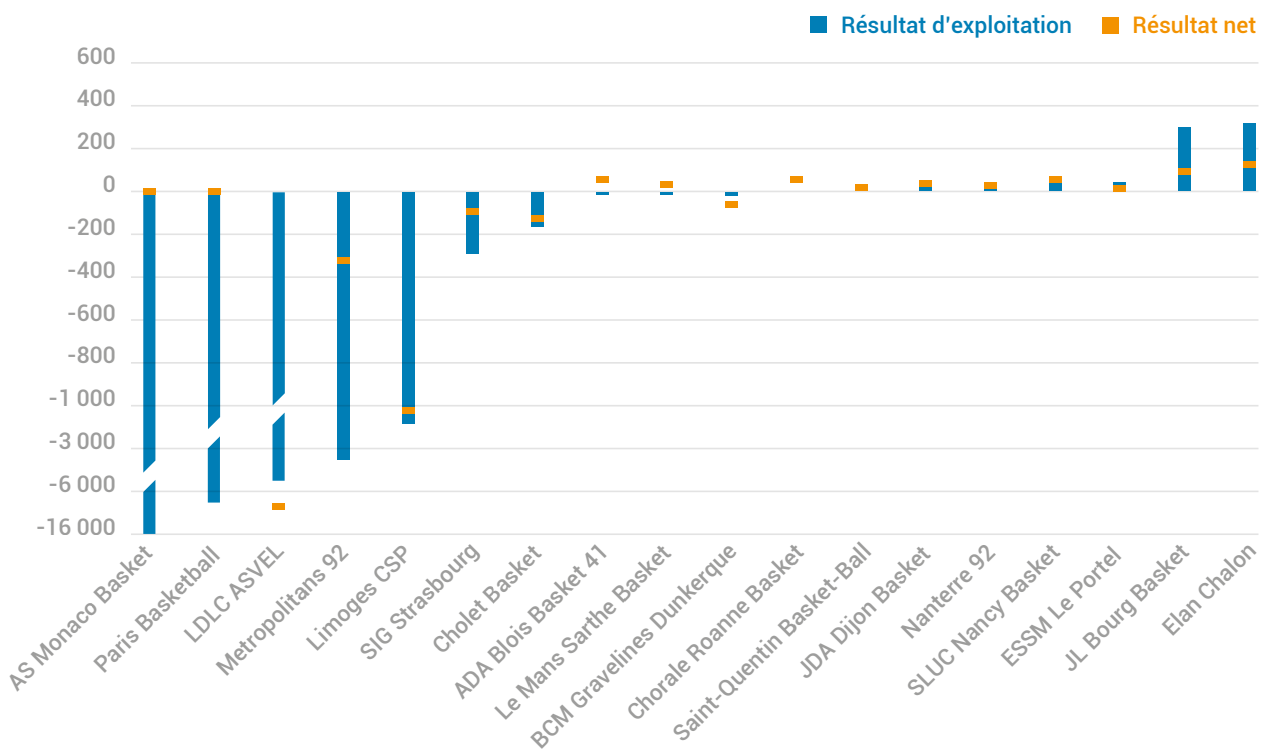
Des fonds propres significativement renforcés

A l'issue de la saison 2023-2024, la Betclic ÉLITE présente une perte nette cumulée de 9,7 M€, soit 4,3 M€ de plus que la perte constatée lors de l'exercice précédent. Ce constat ne témoigne pas de l'état général de la division puisque deux clubs présentent une perte nette cumulée de 9,5 M€ et l'un de ces deux clubs représente à lui seul 84% de la perte nette totale de la division.

Malgré ce résultat net largement négatif, la situation nette de la Betclic ÉLITE présente une augmentation spectaculaire passant de 2,2 M€ au 30 juin 2023 à 9,7 M€ au 30 juin 2024, soit le record historique de la division. Des augmentations de capital significatives réalisées au cours de la saison 2023-2024 ont donc permis à la Betclic ÉLITE de renforcer significativement ses fonds propres.

Résultats et situation nette de la Betclic ÉLITE

Résultat d'exploitation et résultat net par club (en K€)



Comme lors des saisons précédentes, les résultats d'exploitation sont très hétérogènes au sein de la Betclic ÉLITE, avec un résultat d'exploitation moyen de -1,8 M€. Il convient une nouvelle fois de noter que les trois clubs les plus déficitaires représentent à eux seuls près de 28,2 M€ de perte d'exploitation, pour une perte totale de 32,6 M€. Le club AS Monaco Basket justifie à lui seul près de 50% de cette perte.

Si le résultat d'exploitation moyen est assez stable par rapport à la saison précédente, nous pouvons cependant relever une amélioration significative au niveau du nombre de clubs présentant un résultat d'exploitation positif : Huit clubs au 30 juin 2024 contre trois au 30 juin 2023.

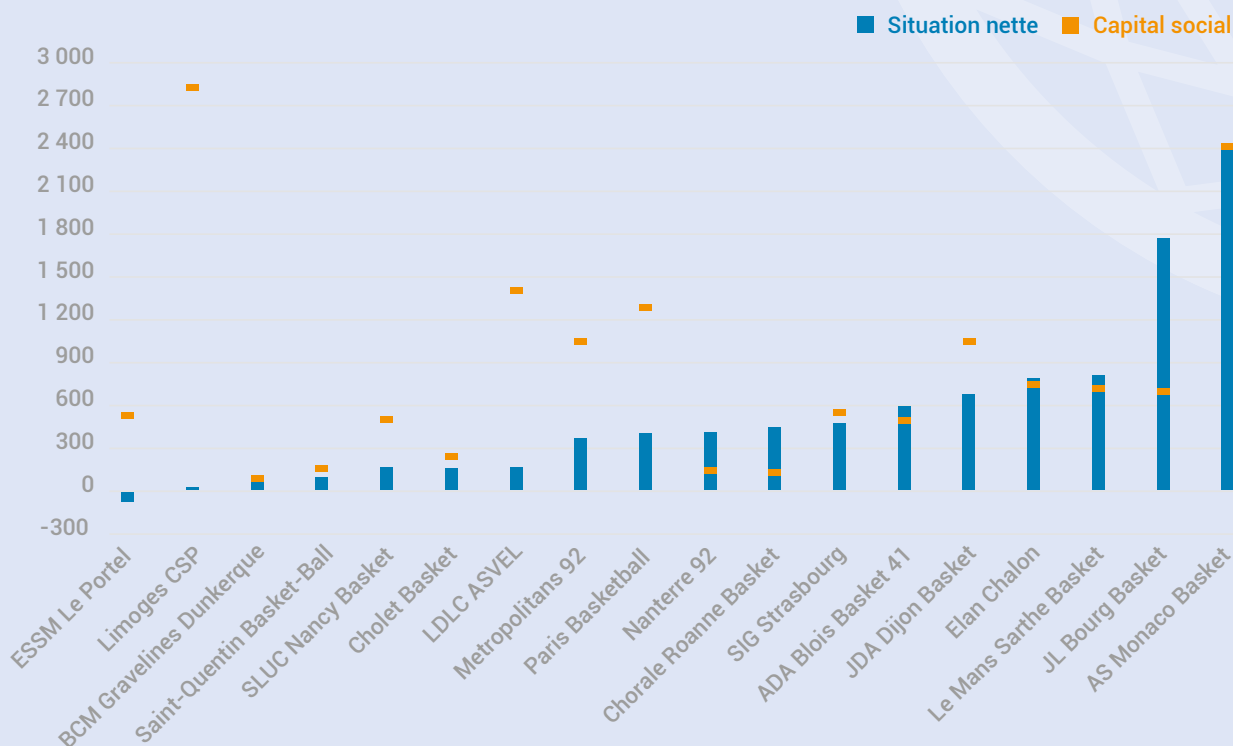
Même constat concernant les résultats nets puisque quatorze clubs présentent un bénéfice net ou une perte peu significative (inférieure à 80K€) contre dix la saison précédente.

Enfin, la perte nette cumulée de la division (-9,7 M€) est à relativiser en tenant compte du déficit de 8,1 M€ du club LDLC ASVEL et, dans une moindre mesure, de la perte nette de 1,3 M€ du club Limoges CSP.





Situation nette et capital social par club (en K€)



Malgré un résultat net largement négatif, la situation nette de la Betclic ÉLITE présente une progression spectaculaire de 7,4 M€ pour s'établir à 9,7 M€ au 30 juin 2024, soit le record historique de la division.

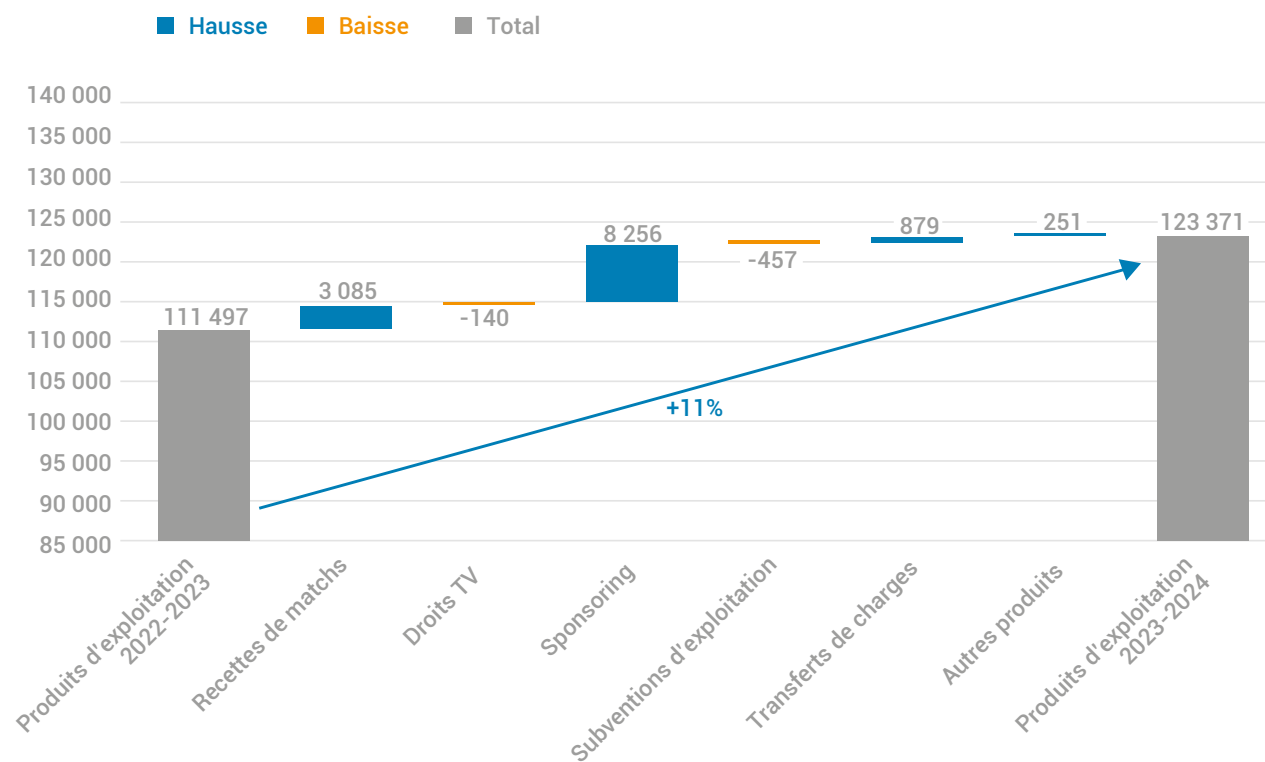
L'effet de la perte nette cumulée sur la situation nette de la division est donc plus que compensé par des opérations capitalistiques significatives (près de 15 M€ en cumulé) qui ont permis de renforcer les fonds propres de la Betclic ÉLITE au 30 juin 2024.

Le club LDLC ASVEL présente à lui seul une augmentation de capital de près de 12,5 M€.

Il est également important de souligner qu'un seul club présente une situation nette négative au 30 juin 2024 contre cinq clubs au 30 juin 2025. Pour rappel, les clubs ont l'obligation réglementaire de revenir à une situation nette a minima à l'équilibre sous trois saisons dès lors qu'il se retrouve en situation nette négative.

Les produits d'exploitation

Évolution des produits d'exploitation (en K€)

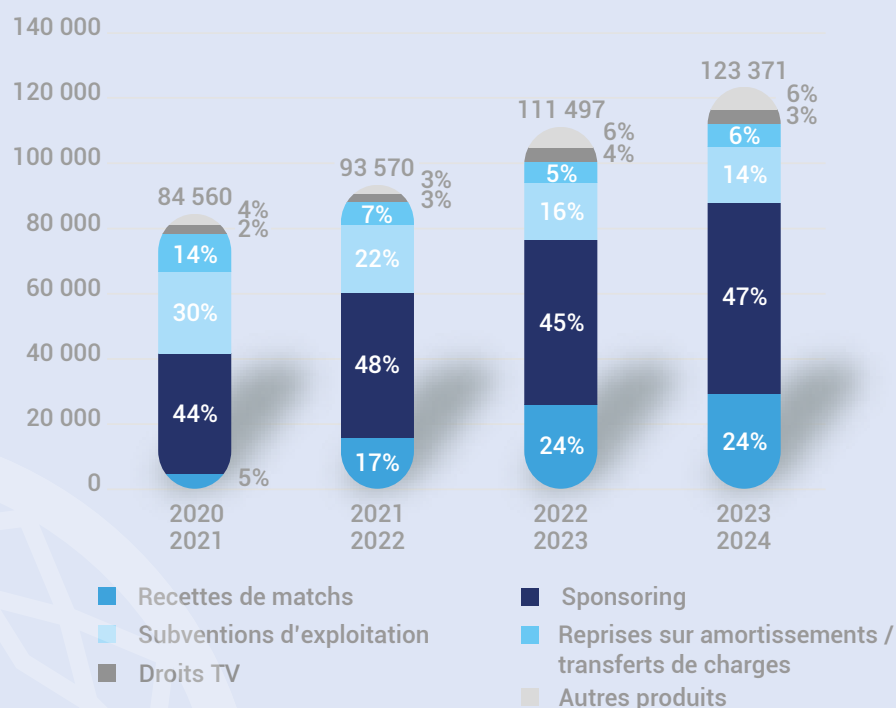


A l'instar de la saison 2022-2023, les produits d'exploitation ont augmenté significativement (+11%) lors de la saison 2023-2024, passant pour la première fois la barre symbolique des 120 M€ pour atteindre un montant record de 123 M€.

Cette croissance est en grande partie portée par la hausse du sponsoring qui représente près de 70% de la hausse globale des produits d'exploitation lors de la saison 2023-2024.

La capacité des clubs de Betclic ÉLITE à remplir leur salle en attirant toujours plus de spectateurs se traduit logiquement par une hausse significative des recettes de matchs (+12%). Les autres postes de produit restent relativement stables par rapport à la saison précédente.

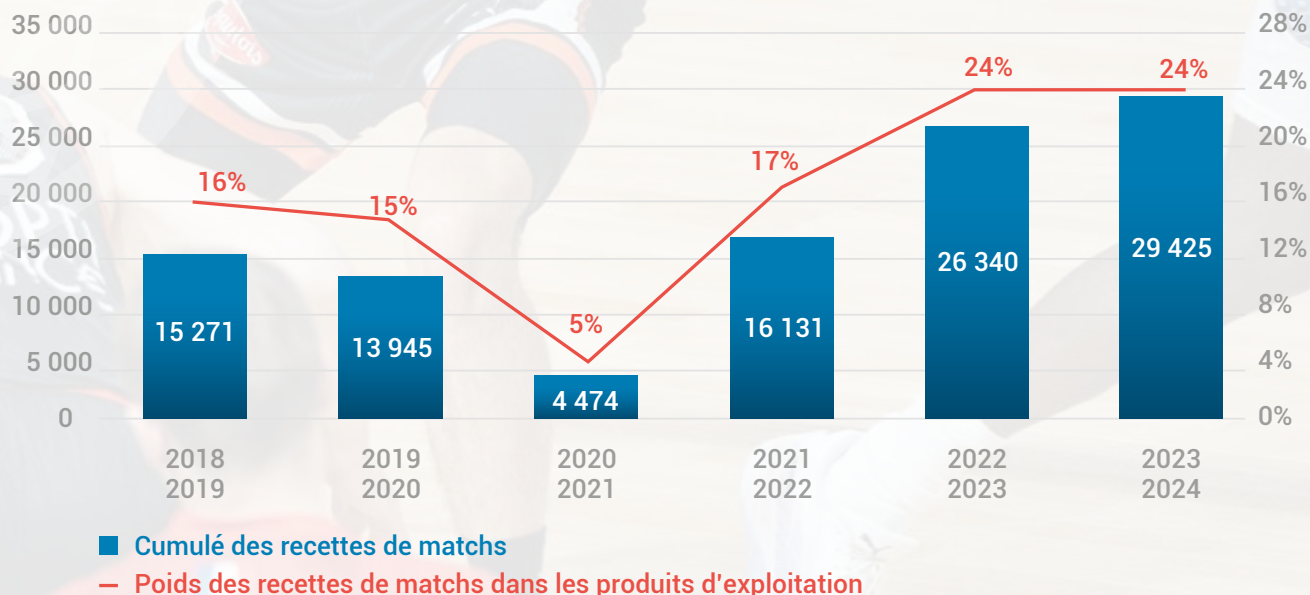
Évolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)



La répartition des produits d'exploitation est logiquement impactée par la hausse significative du sponsoring. Ce poste représente désormais 47% des recettes globales des clubs, contre 45% la saison précédente.

Il convient également de souligner une nouvelle fois que le sponsoring et les recettes de matchs représentent en cumulé plus de 70% des produits d'exploitation des clubs, ce qui témoigne d'un modèle économique globalement sain reposant sur des recettes que les clubs maîtrisent et sur lesquelles ces derniers ont un levier direct (contrairement aux subventions, aux droits TV ou aux indemnités de transfert par exemple).

Évolution des recettes de matchs - Toutes compétitions confondues (en K€)

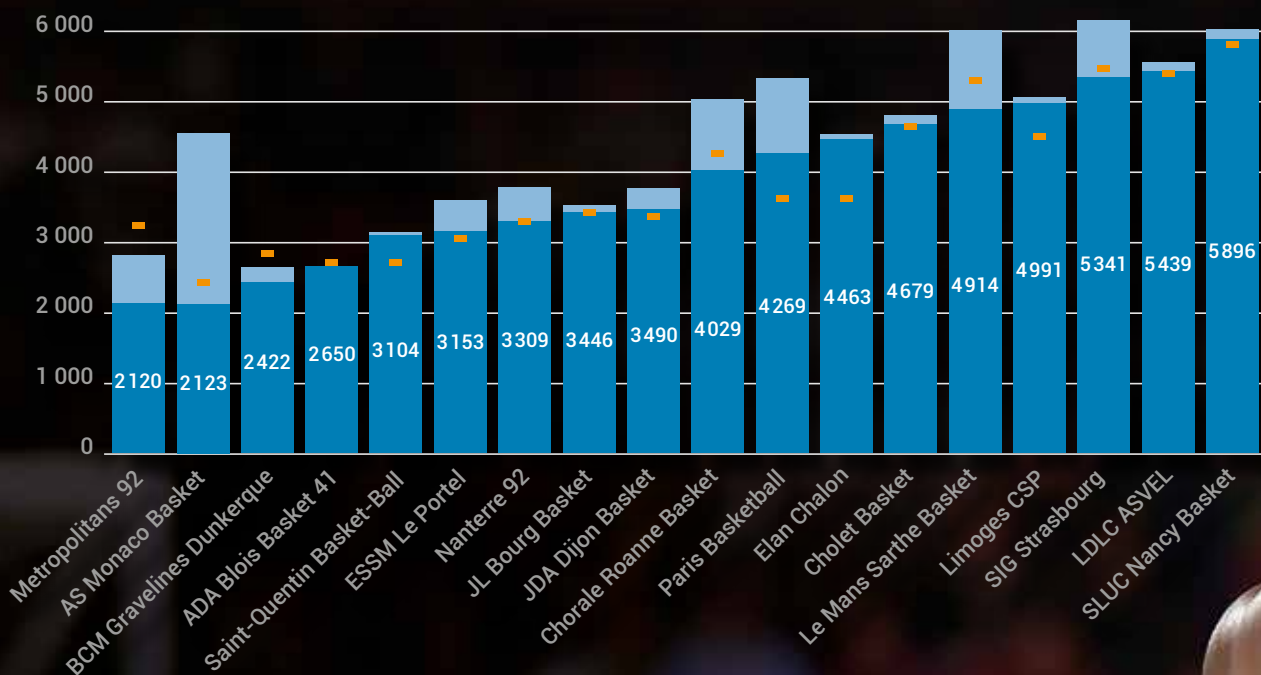


La saison précédente, les recettes de match présentaient une hausse spectaculaire (+10 M€) et un niveau historiquement élevé en passant le seuil symbolique des 25 M€ pour s'établir à 26,3 M€. Il fallait cependant tenir compte de l'euphorie générée par la présence de Victor Wembanyama en Betclic ÉLITE, ce qui avait notamment permis de multiplier par quatre les recettes billetterie des Metropolitans 92 par rapport à la saison 2021-2022.

Au 30 juin 2024, un nouveau record est établi à près de 30 M€, surpassant ainsi les recettes de match réalisées lors des saisons précédentes. Depuis la saison 2021-2022, première saison post crise Covid 19, les recettes de match ne cessent de croître (+82% en deux saisons) et d'atteindre des niveaux records. Il convient donc de saluer l'excellent travail des clubs de Betclic ÉLITE qui parviennent à remplir leur salle et à fidéliser leur public grâce à la qualité du spectacle proposé et à des stratégies commerciales de plus en plus perfectionnées.

Affluence moyenne par club (saison régulière)

- Capacité moyenne salle 2023-2024
- Affluence moyenne SR 2023-2024
- Affluence moyenne SR 2022-2023

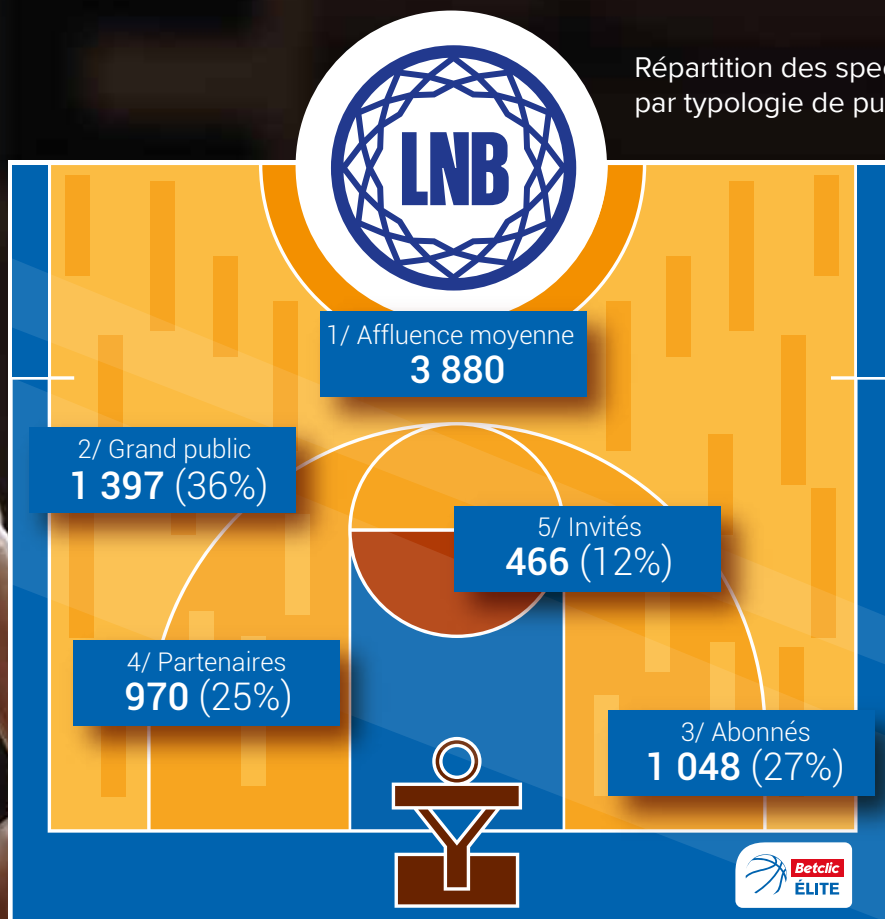


La tendance affichée lors de la saison 2022-2023 s’est confirmée lors de la saison 2023-2024 pour atteindre un nouveau record en termes de taux de remplissage : Les salles de Betclic ÉLITE se sont remplies en moyenne à 88%, détrônant le précédent record (87% en 2022-2023). Il faut souligner que huit clubs sur dix-huit présentent des taux de remplissage de 97% ou plus.

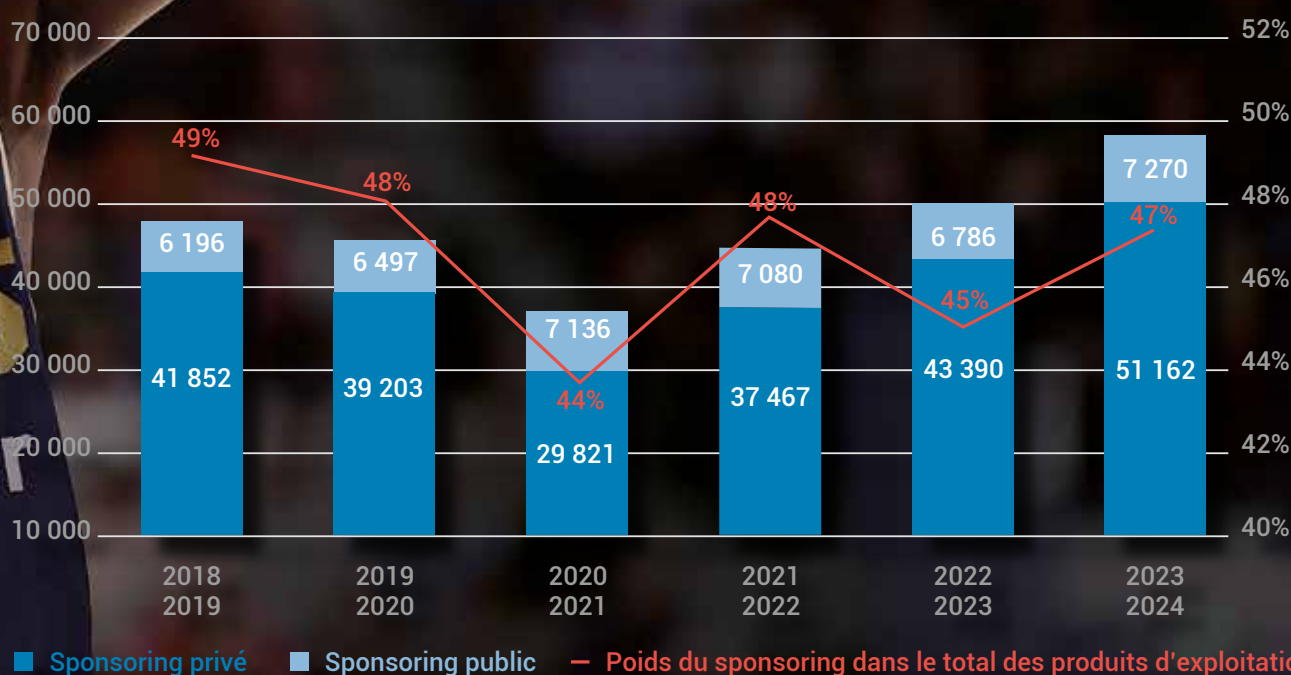
Près de 1,2 million de spectateurs ont rempli les salles de l’élite du basket professionnel français en 2023-2024 en saison régulière, comme lors de la saison précédente (qui correspondait au record historique) et, en moyenne, les joueurs de Betclic ÉLITE ont évolué devant 3 880 spectateurs (contre 3 910 spectateurs la saison précédente).

C’est une nouvelle fois le club SLUC Nancy Basket qui présente la meilleure affluence moyenne avec 5 896 spectateurs par rencontre disputée dans sa salle.

Répartition des spectateurs par typologie de public



Évolution des produits du sponsoring (en K€)

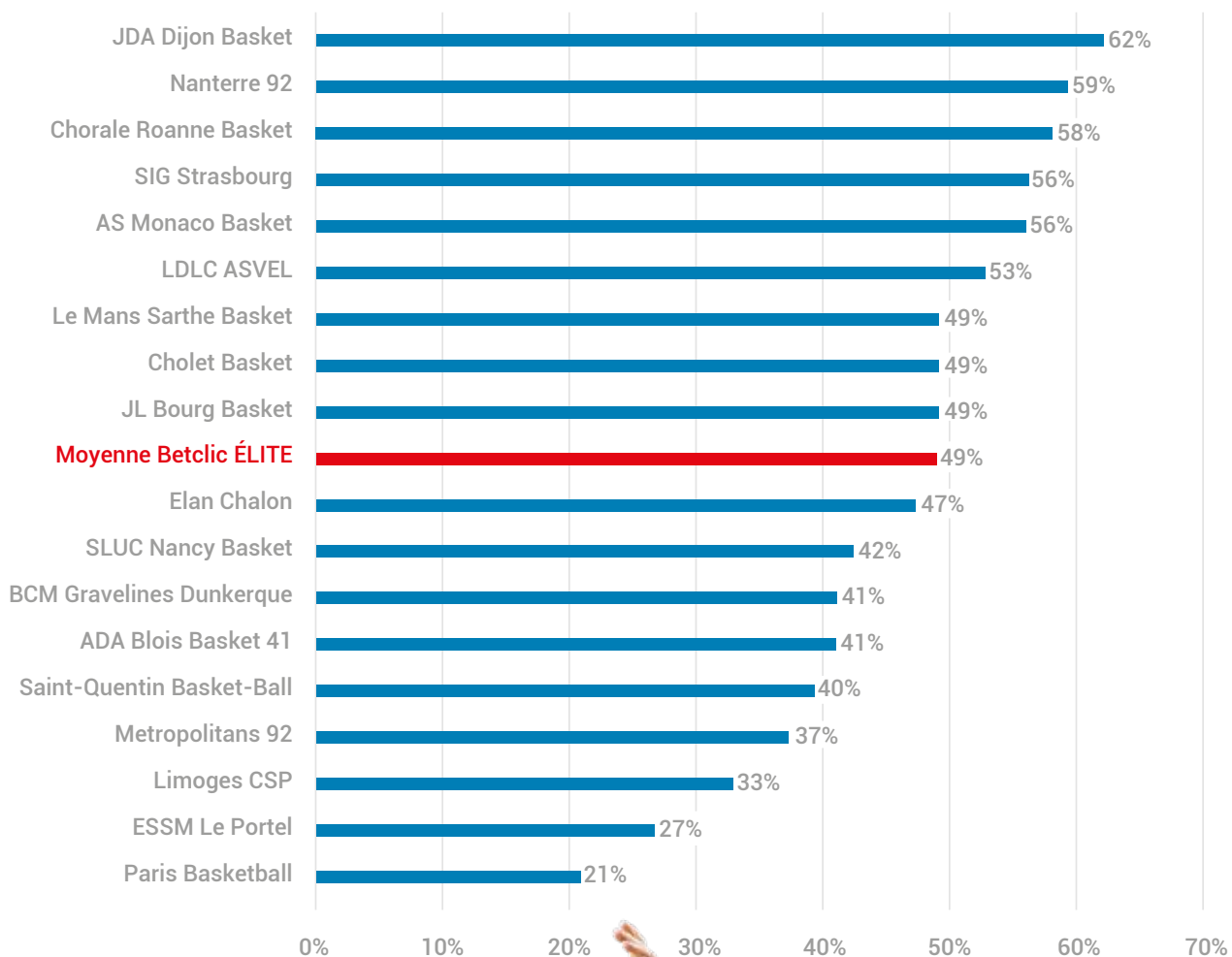


A l'issue de la saison 2023-2024, le montant de sponsoring cumulé de la division atteint lui aussi un nouveau record pour la deuxième saison consécutive et s'établit à 58,4 M€.

Cette progression est essentiellement portée par le sponsoring privé qui présente une hausse significative de près de 18%, pendant que le sponsoring public présente une hausse plus mesurée de 7%, ce qui témoigne de la capacité des clubs de première division à limiter de plus en plus leur dépendance aux collectivités territoriales.

Comme évoqué précédemment, cette hausse entraîne logiquement une augmentation du poids du sponsoring dans le total des produits d'exploitation par rapport à la saison précédente, passant de 45% à 47%.

Poids du sponsoring par club

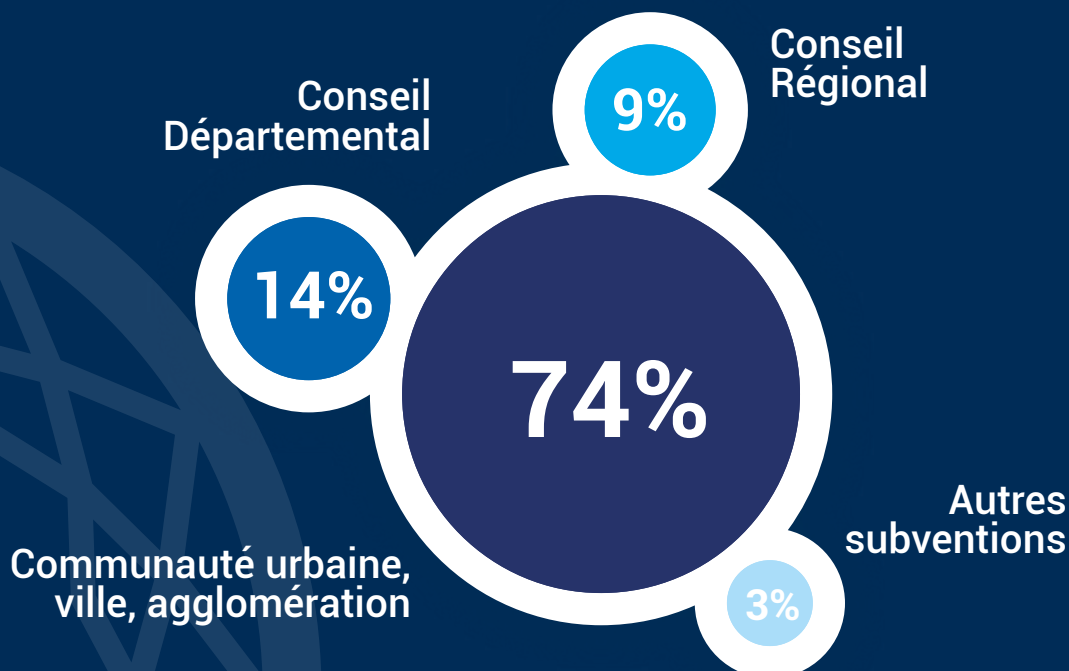


Comme chaque saison, le poids du sponsoring dans les produits d'exploitation des différents clubs est très hétérogène.

En effet, certains clubs voient leurs produits d'exploitation reposer en grande partie sur le sponsoring (un tiers des clubs de la division au-dessus de 50%) alors qu'il est très peu développé sur d'autres clubs (trois clubs en dessous des 30% comme la saison précédente). Ces données permettent de mettre en avant la différence des modèles économiques.

Le sponsoring reste néanmoins la principale source de financement de la très grande majorité des clubs de la division.

Répartition des subventions d'exploitation

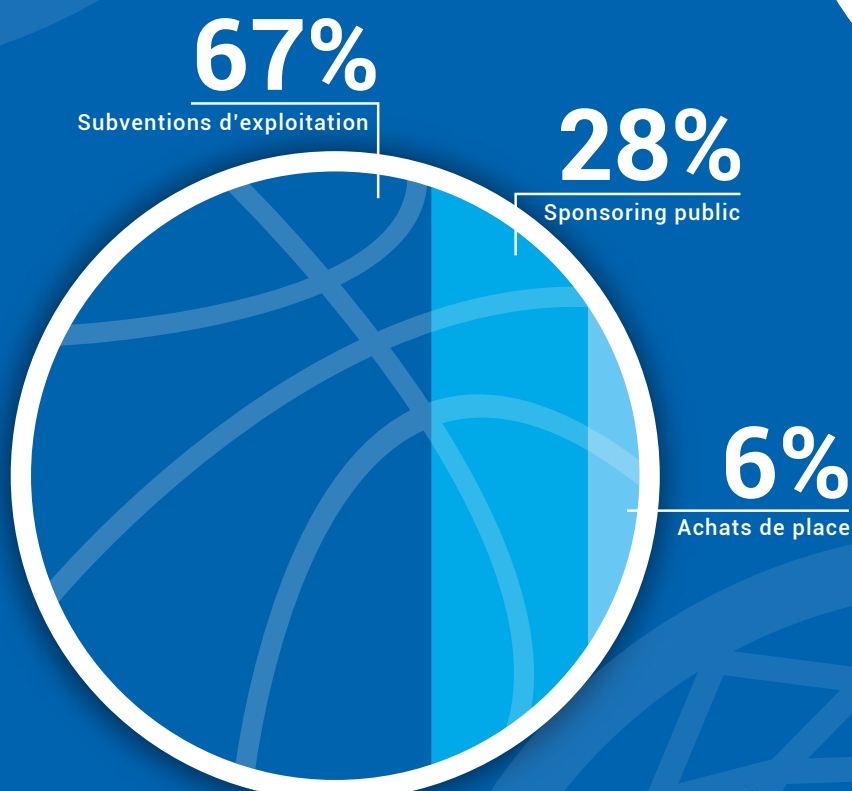


La répartition des subventions d'exploitation perçues par les clubs de Betclic ÉLITE confirme que celles-ci proviennent en grande partie (74%) des acteurs publics locaux (communautés urbaines, villes, agglomérations) démontrant une nouvelle fois l'attachement de ces collectivités au développement de leurs clubs respectifs.

Il convient également de souligner la baisse des subventions provenant des Conseils Départementaux (-15%) dans un contexte économique toujours plus tendu pour les collectivités.



Focus sur l'aide des collectivités



Au 30 juin 2024, la répartition des aides des collectivités présente un format proche de celui de la saison précédente avec une part toujours importante des subventions d'exploitation (67% contre 68% lors de la saison 2022-2023).

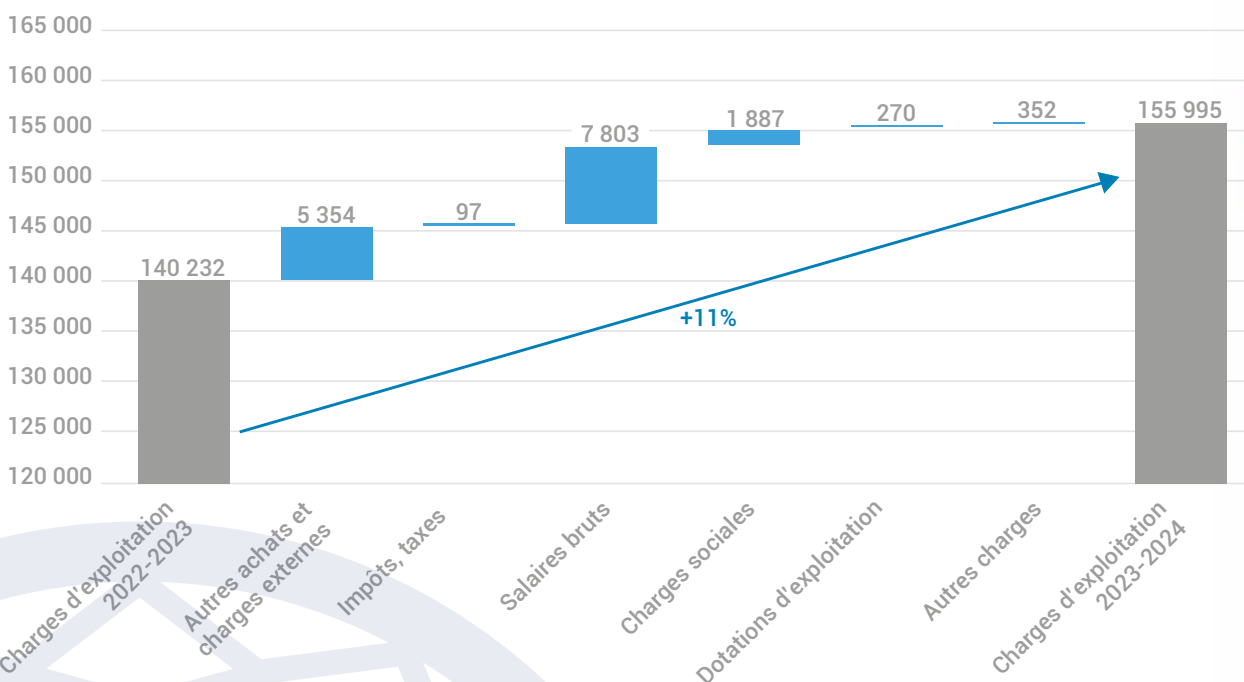
Il faut cependant souligner une tendance depuis plusieurs saisons pour les collectivités territoriales à soutenir les clubs de plus en plus à travers du sponsoring ainsi que des achats de places plutôt que par le biais de subventions.



Les charges d'exploitation

Évolution des charges d'exploitation (en K€)

■ Hausse ■ Total



A l'instar des produits, les charges d'exploitation ont connu une augmentation significative de 11% lors de la saison 2023-2024. Comme la saison précédente, cette hausse s'explique essentiellement en analysant les deux postes suivants.

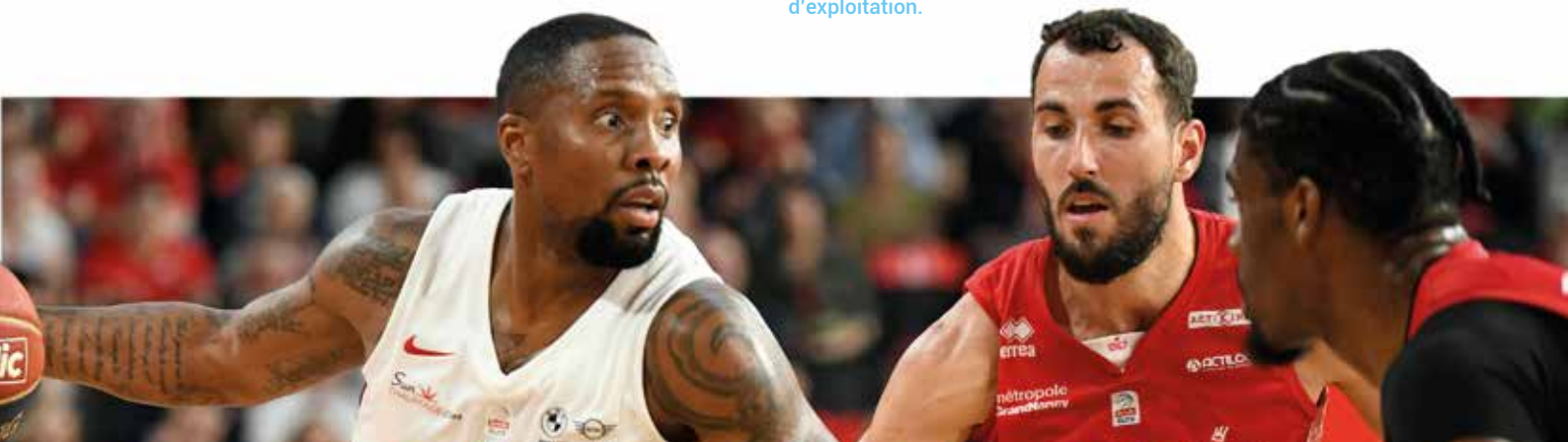
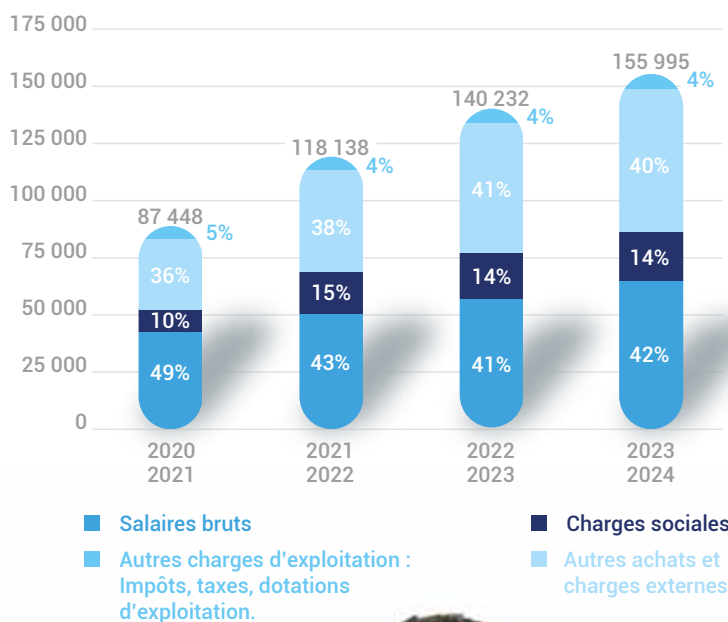
Après avoir connu une augmentation spectaculaire de 28% la saison dernière, les autres achats et charges externes représentent une nouvelle fois une part significative de cette hausse des charges avec une augmentation de près de 10% entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2024. La période d'inflation constatée en France tout au long de la saison 2022-2023 s'est donc poursuivie dans une moindre mesure lors de la saison 2023-2024, ce qui a logiquement eu un impact à la hausse sur ce poste de charges, en particulier concernant les frais d'organisation de matchs une nouvelle fois.

Les salaires bruts constituent le facteur le plus important permettant d'expliquer l'augmentation des charges d'exploitation entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2024. Ce poste présente une augmentation de 14% par rapport à la saison précédente.

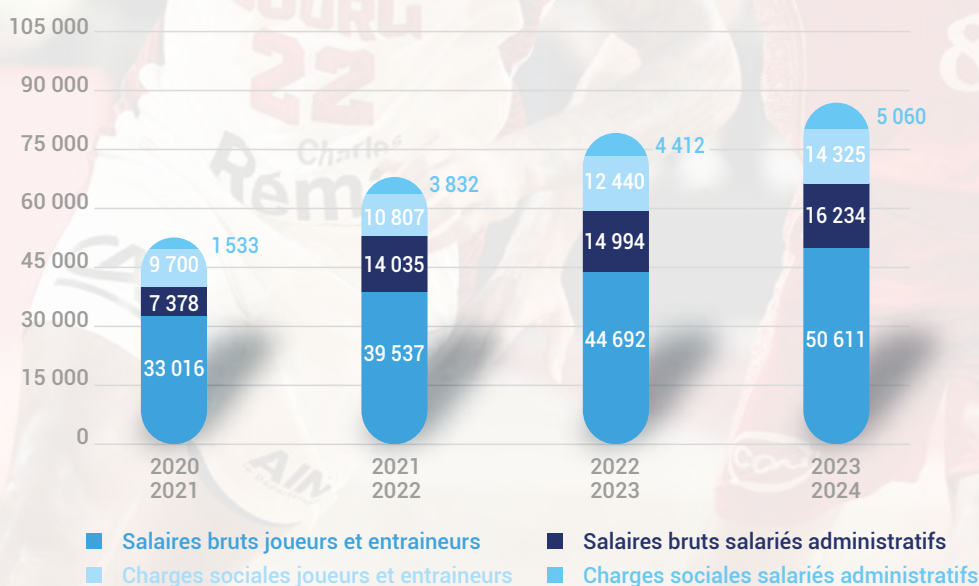
Évolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)

Si les charges d'exploitation ont connu une hausse notable, la répartition des principaux postes de charges est similaire à celle des deux dernières saisons, après une saison 2020-2021 logiquement impactée par la crise sanitaire.

Les coûts liés à la main d'œuvre (salaires bruts et charges sociales) représentent plus de la moitié des charges d'exploitation de la division (56%).



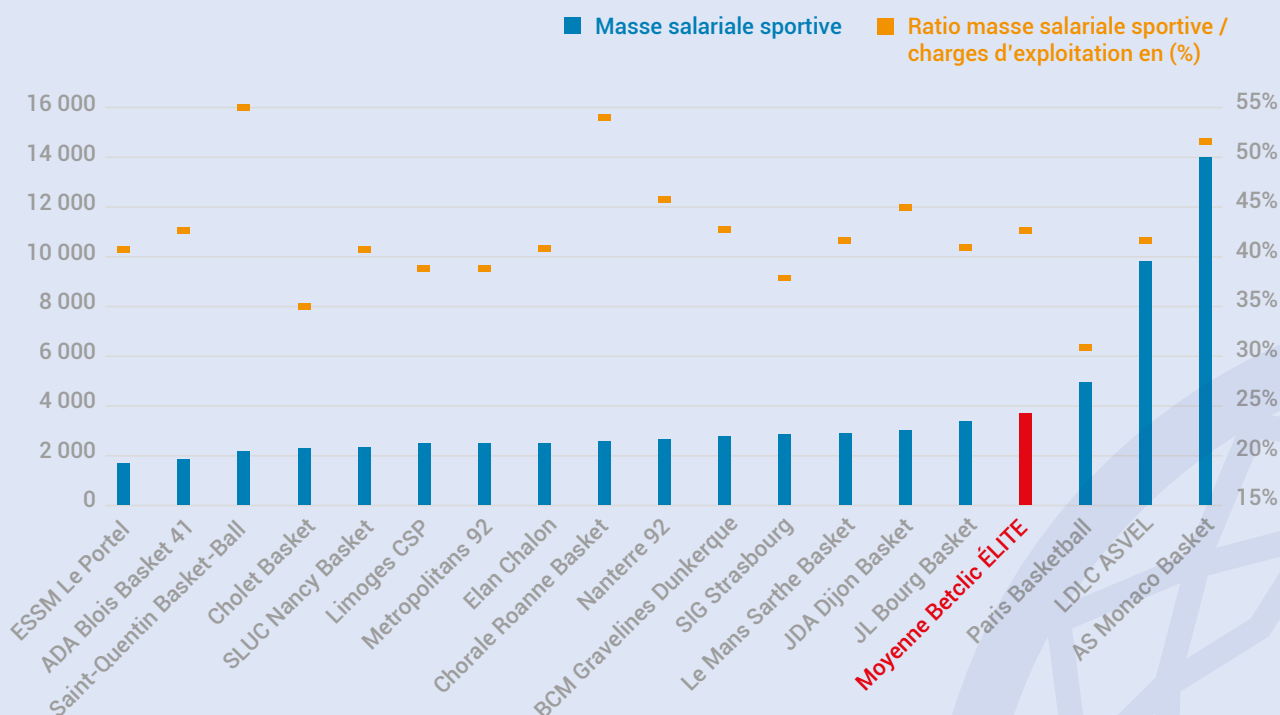
Évolution de la masse salariale (en K€)



Au 30 juin 2024, pour la deuxième saison consécutive un nouveau record est établi avec une masse salariale cumulée de 86,2 M€, soit une hausse de plus 10 M€ par rapport au précédent record constaté au 30 juin 2023.

Il convient une nouvelle fois de noter que cette hausse n'est pas uniquement portée par les salaires des sportifs mais également par ceux des administratifs qui passent de 12,4 M€ au 30 juin 2023 à 14,3 M€ au 30 juin 2024 (+15%), témoignant ainsi la volonté de structuration des clubs de Betclic ÉLITE.

Masse salariale sportive - Charges sociales comprises (en K€)



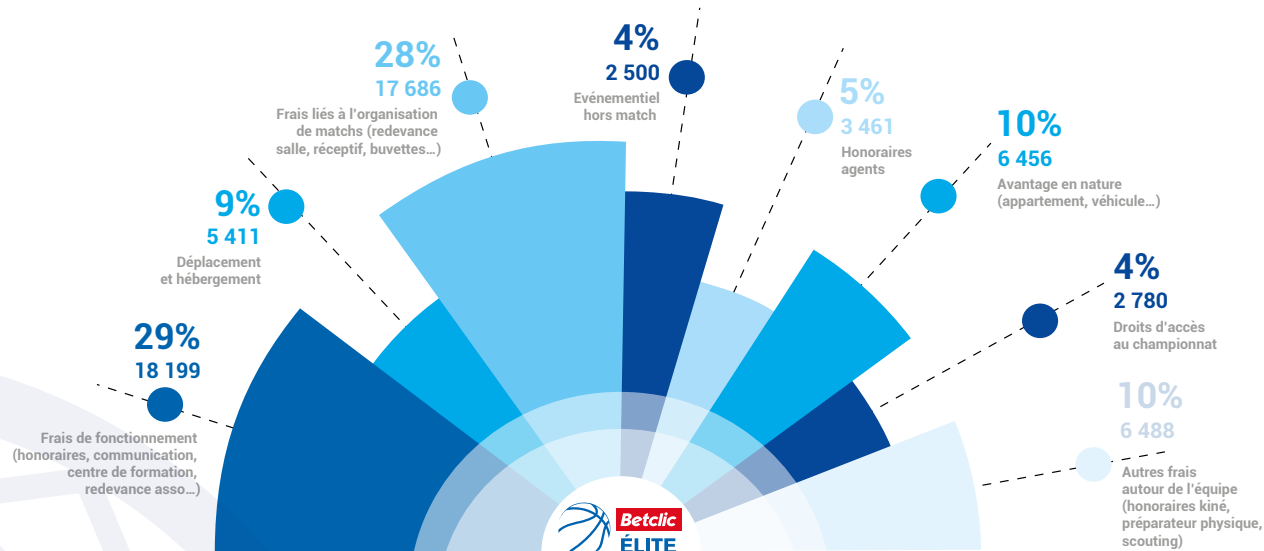
A l'instar des deux dernières saisons, seuls trois clubs de Betclic ÉLITE possèdent une masse salariale supérieure à la moyenne de la division, ce qui est révélateur d'un écart significatif entre les masses salariales les plus importantes et le reste de la division.

Au 30 juin 2024, les masses salariales sportives cumulées des clubs AS Monaco Basket, LDLC ASVEL et Paris Basketball représentent plus de 42% de la masse salariale sportive cumulée de la division.

La masse salariale sportive représente en moyenne près de 43% des charges d'exploitation sur la saison 2023-2024, soit exactement la même proportion que la saison précédente.

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 32% en Betclic ÉLITE contre 39% au football (Ligue 1) et 33% au rugby (TOP 14).

Focus sur la répartition des autres achats et charges externes (en K€)



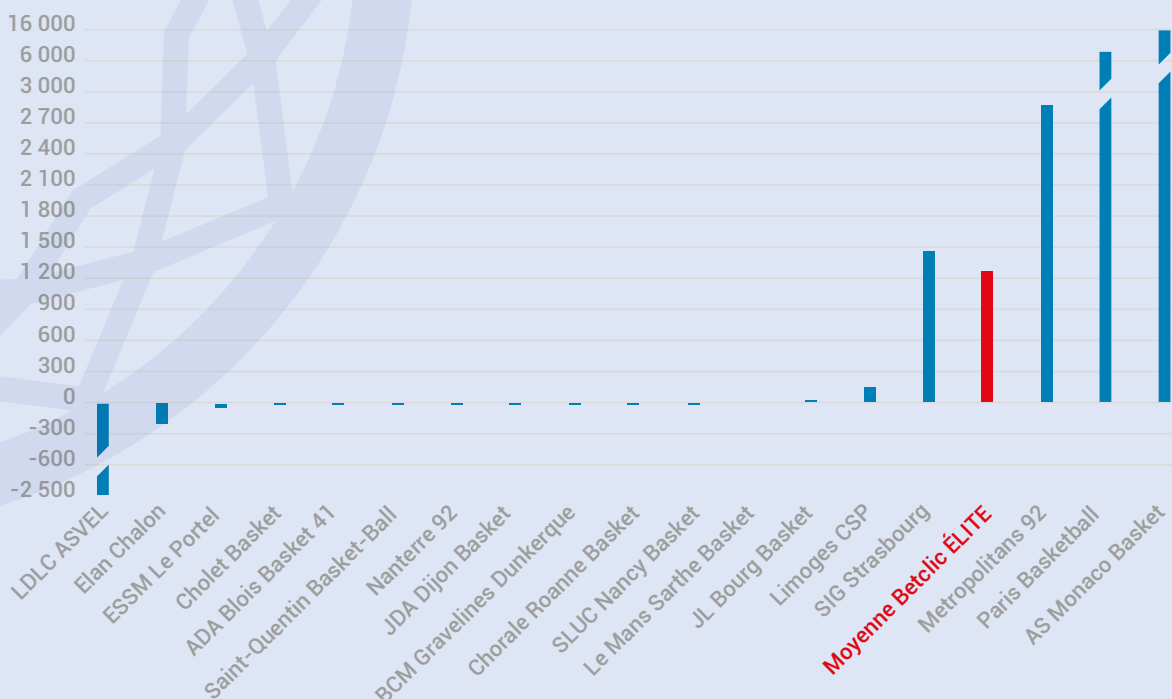
Comme évoqué précédemment, les autres achats et charges externes présentent une hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent, soit 5,4 M€.

La répartition des différents postes de charges au sein des autres achats et charges externes demeure relativement stable par rapport à la saison 2022-2023.

Les charges liées à la participation aux compétitions (Frais d'organisation de matchs, déplacement et hébergement) constituent la part la plus importante du montant total des autres achats et charges externes (37%).

**Pour les clubs dont le Centre de Formation est supporté par la structure professionnelle et dont les comptes remontent dans les chiffres de ce rapport.*

Résultat exceptionnel 2023-2024

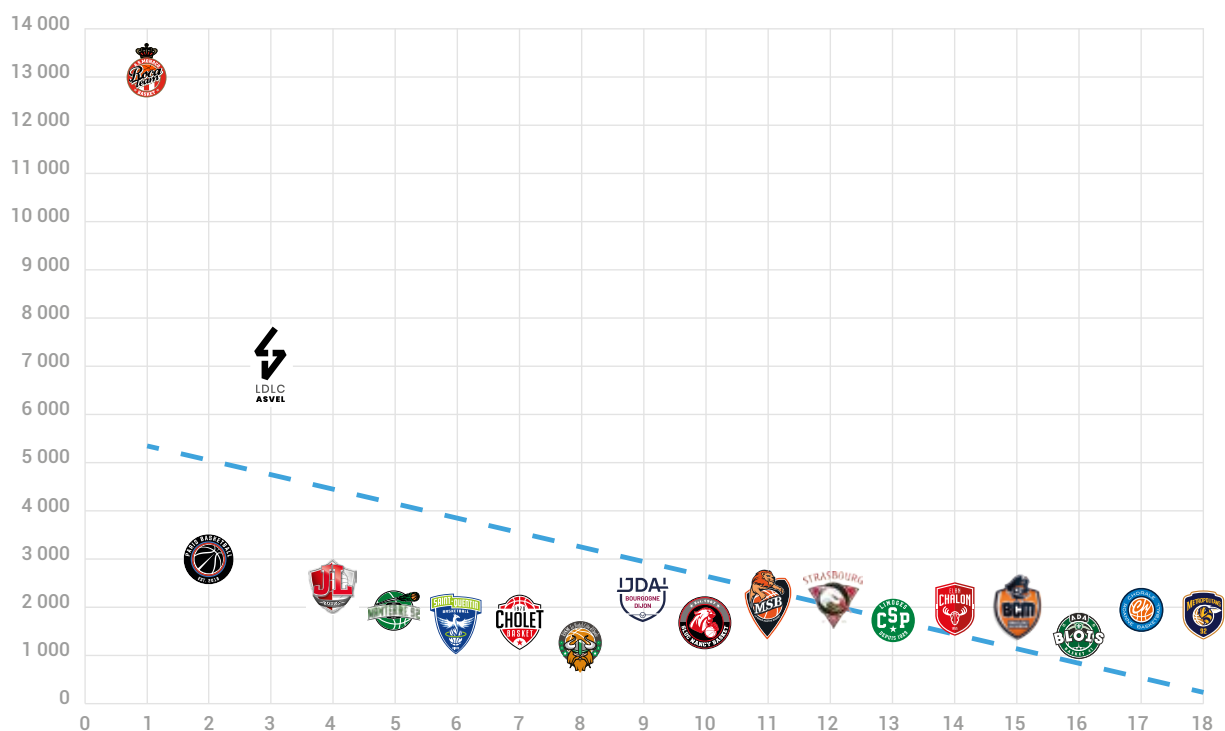


Cette saison les clubs présentent un résultat exceptionnel cumulé de 23 M€, soit un montant très proche de ceux des deux dernières saisons (23,1 M€ au 30 juin 2023 et 22 M€ au 30 juin 2022). Les clubs AS Monaco Basket et Paris Basketball représentent respectivement 70% et 28% du résultat exceptionnel cumulé de la division au 30 juin 2024.

Il est cependant important de prendre en compte le fait que le résultat exceptionnel permet généralement aux clubs de compenser un déficit d'exploitation grâce au concours des actionnaires ou au contraire « minimiser » les bons résultats d'exploitation. Les charges exceptionnelles peuvent être constituées de frais de restructuration, redressements fiscaux/sociaux, litiges prudhommaux susceptibles de mettre en péril la pérennité du club.



Corrélation entre classement sportif et masse salariale (en K€)

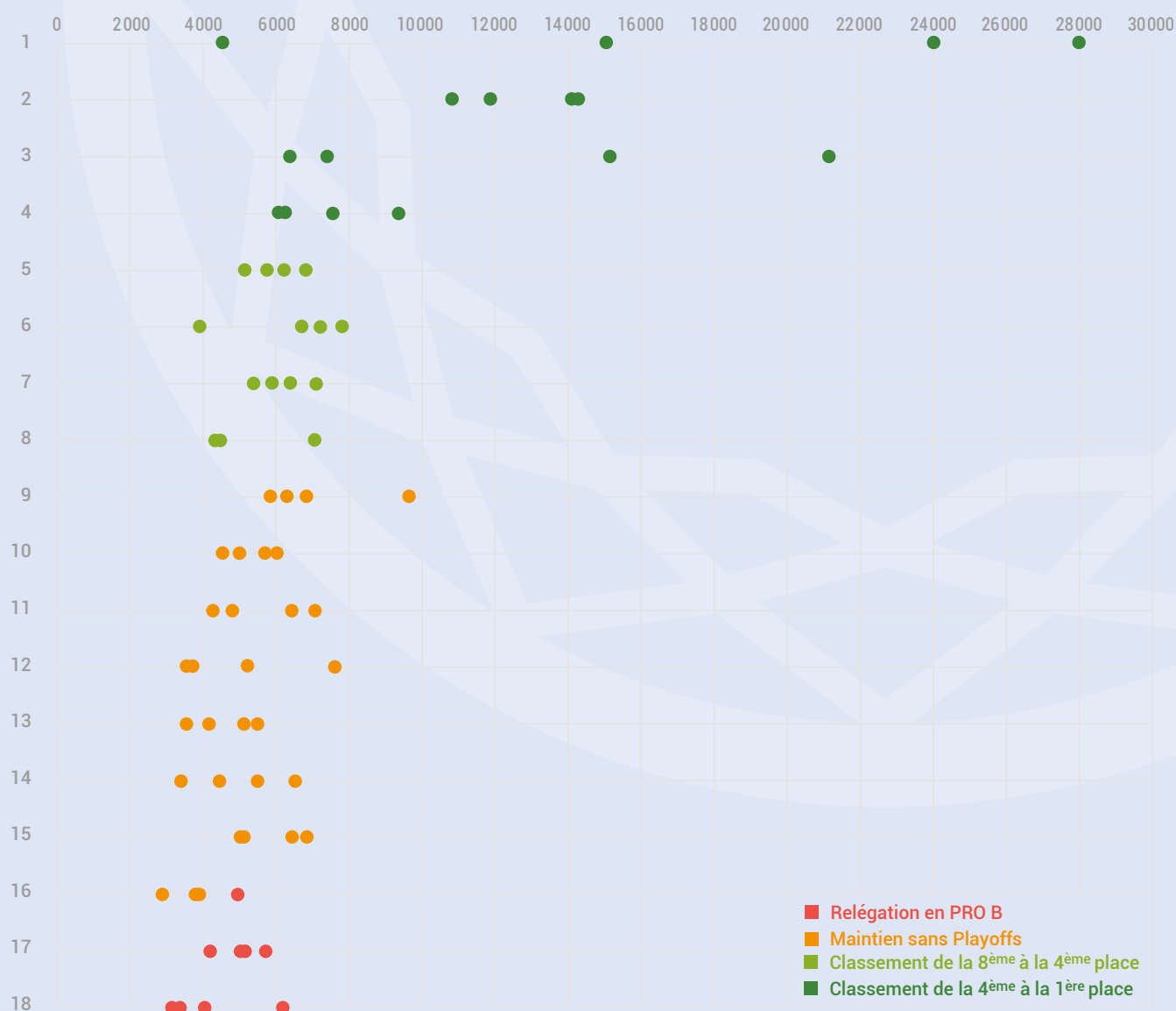


Pour la saison 2023-2024, le coefficient de corrélation est de -0,55 contre -0,60 la saison précédente.

Ces coefficients indiquent une corrélation relative entre le classement sportif et le montant de la masse salariale.

Le coefficient de corrélation est négatif. Pour une corrélation pure et parfaite (-1), cela signifierait que plus la masse salariale baisse, plus le classement diminue. Or, le coefficient pour cette saison est quelque peu éloigné de cette corrélation parfaite, ce qui montre que la puissance financière n'a pas un impact certain sur le classement sportif.

Risques sportifs et budgets (en K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de Betclic ÉLITE et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons sportives (période 2023-2024 à 2020-2021).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Pour rappel, les huit premiers du championnat de France de Betclic ÉLITE participent aux playoffs en fin de saison pour l'attribution du titre de champion de France.

La répartition des points sur le graphique laisse apparaître une corrélation relative entre budget et classement sportif à l'issue de la saison régulière. En effet, le nuage de points suit une droite de corrélation facile à imaginer, à l'exception de certains parcours exceptionnels. Le fameux aléa sportif reste donc bien présent sur la division mais limité par un respect des forces en présence.



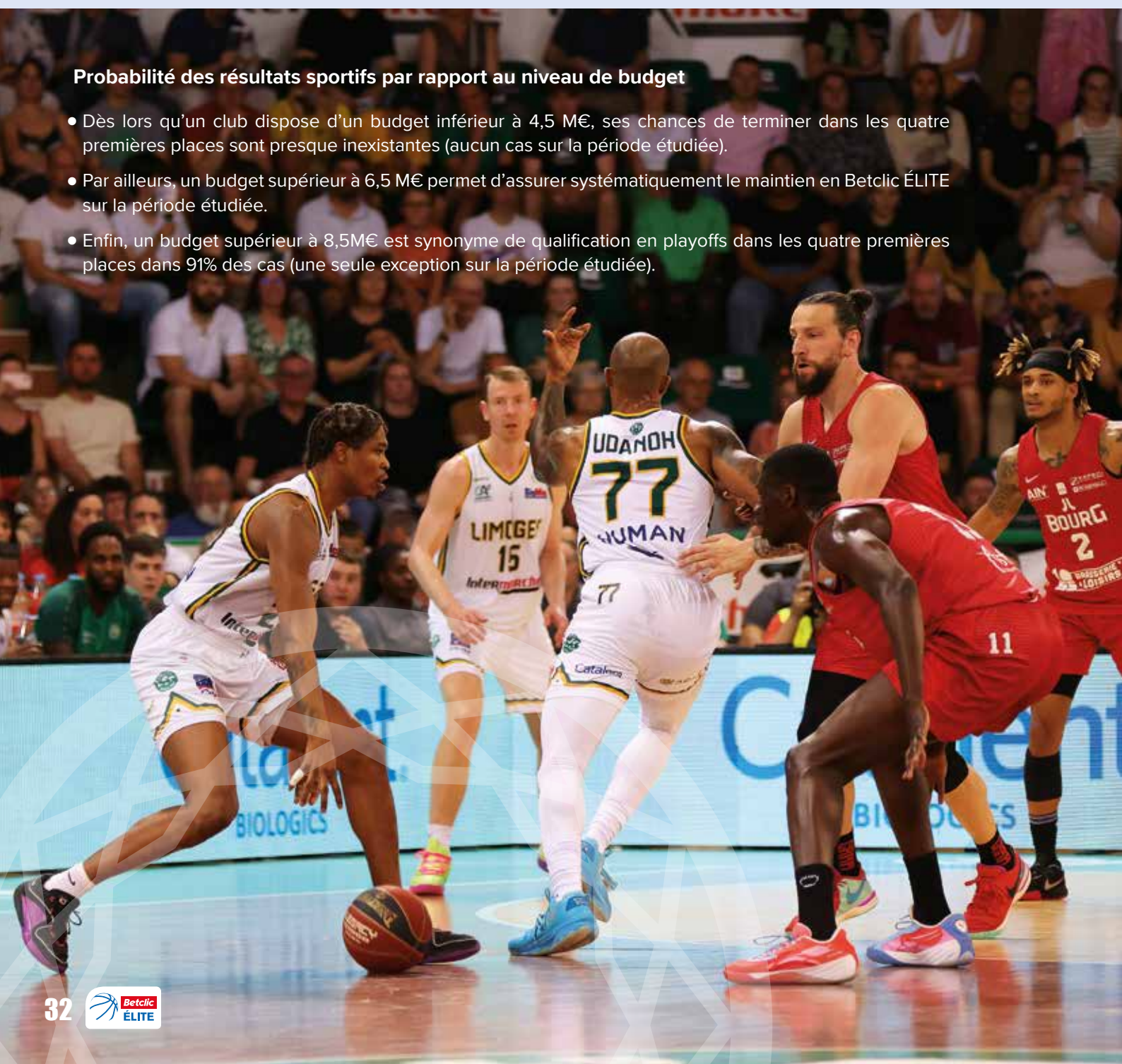
Relégation et niveau de budget

- Il apparaît clairement et logiquement à travers le nuage de points que les clubs ayant les plus faibles budgets sont les plus exposés à la relégation.
- Sur les quatre saisons étudiées (9 clubs relégués) : 7 clubs avaient un budget inférieur à 5,5 M€.
- Cependant, l'augmentation des budgets des clubs du premier échelon national fait progressivement augmenter les niveaux de budgets des clubs qui connaissent la relégation en fin de saison. Ainsi, à l'issue de la saison 2023-2024, un club avec un budget supérieur à 6 M€ a connu la relégation sportive.

Budget	Relégation en Pro B	Maintien sans Playoffs	Classement de la 8 ^{ème} à la 4 ^{ème} place	Classement de la 4 ^{ème} à la 1 ^{ère} place
< 4,5 M€	22 %	56 %	22 %	0 %
4,5 M€ à 6,5 M€	17 %	50 %	40 %	13 %
6,5 M€ à 8,5 M€	0 %	38 %	46 %	15 %
> 8,5 M€	0 %	9 %	0 %	91 %

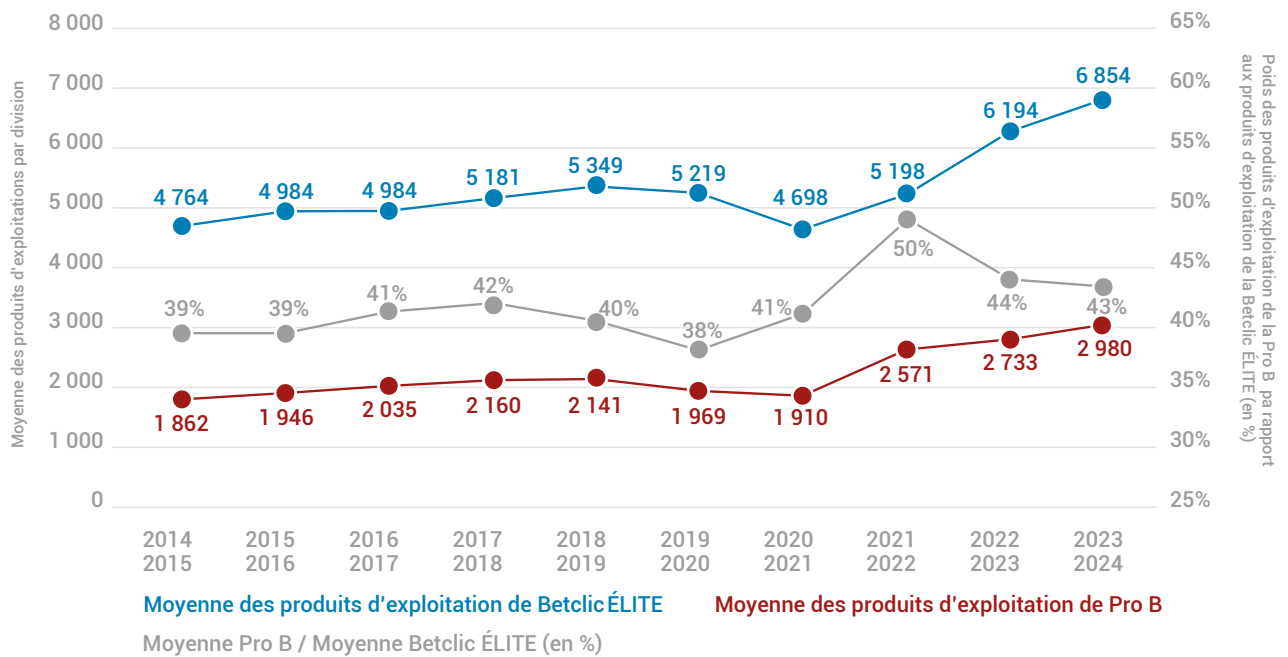
Probabilité des résultats sportifs par rapport au niveau de budget

- Dès lors qu'un club dispose d'un budget inférieur à 4,5 M€, ses chances de terminer dans les quatre premières places sont presque inexistantes (aucun cas sur la période étudiée).
- Par ailleurs, un budget supérieur à 6,5 M€ permet d'assurer systématiquement le maintien en Betclic ÉLITE sur la période étudiée.
- Enfin, un budget supérieur à 8,5M€ est synonyme de qualification en playoffs dans les quatre premières places dans 91% des cas (une seule exception sur la période étudiée).



Étude comparative Betclac ÉLITE / Pro B

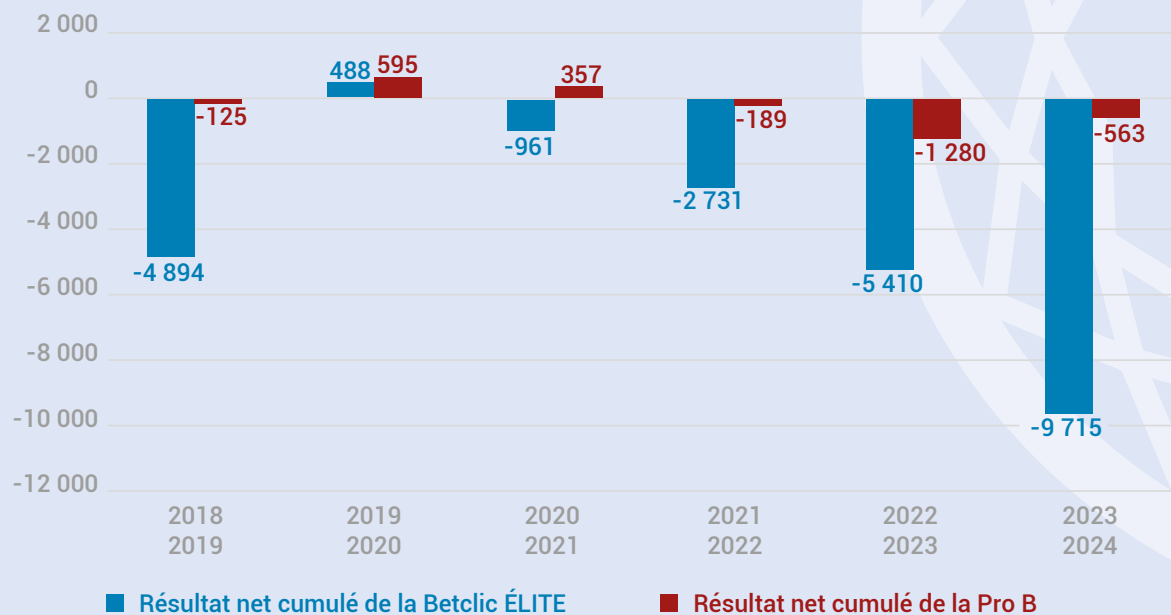
Évolution de l'écart entre la moyenne des produits d'exploitation de la Betclac ÉLITE et de la Pro B (en K€)



Alors que le poids des produits d'exploitation de la Pro B par rapport à ceux de la Betclac ÉLITE n'avait jamais été aussi élevé que lors de la saison 2021-2022, la saison 2022-2023 avait vu ce poids redescendre à 44%. Cette tendance s'est confirmée sur la saison 2023-2024 et s'explique notamment par les deux locomotives du basket français qui participent à l'Euroleague (AS Monaco Basket et LDLC ASVEL) et tirent vers le haut la moyenne des produits d'exploitation de la Betclac ÉLITE. Sur la saison 2023-2024, ce poids est de nouveau proche des niveaux standards constatés sur les dix dernières saisons (entre 40 et 41%).

La présence d'un troisième club français participant à l'Euroleague sur la saison 2024-2025, et malgré des budgets présentés par les clubs de Pro B en hausse significative, devrait conforter ce constat.

Comparaison du résultat net entre Betclac ÉLITE et Pro B



PRO B

Compte de résultat cumulé de la Pro B (en K€)

Pro B	Réalisé 30/06/24	%	Réalisé 30/06/23	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	10 276	19%	8 802	18%	1 474	17%
Droits TV	10	0%	0	0%	10	
Sponsoring	21 436	40%	21 265	43%	171	1%
<i>dont sponsors privés</i>	18 751	87%	18 760	88%	-9	0%
<i>dont sponsors publics</i>	2 685	13%	2 505	12%	180	7%
Subventions	15 175	28%	13 904	28%	1 271	9%
Reprises sur amortissement / transferts de charges	2 565	5%	2 365	5%	200	8%
Autres produits	4 173	8%	2 880	6%	1 293	45%
Total produits d'exploitation	53 636	100%	49 216	100%	4 420	9%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	24 996	45%	21 826	43%	3 170	15%
Impôts et taxes	1 148	2%	1 110	2%	38	3%
Salaires bruts	20 606	37%	19 663	38%	943	5%
Charges sociales	7 619	14%	7 595	15%	24	0%
Dotation aux amortissements et provisions	1 091	2%	684	1%	407	59%
Autres charges	452	1%	378	1%	74	20%
Total charges d'exploitation	55 912	100%	51 256	100%	4 656	9%
Résultat d'exploitation	-2 276		-2 040			
Résultat financier	-100		-72			
Résultat exceptionnel	1 735		818			
Impôts sur les bénéfices	-79		-15			
Bénéfices ou pertes	-563		-1 280			
Situation nette	2 897		4 100		-1 203	-29%



Une hausse de près de 10% des produits d'exploitation

Pour la troisième saison consécutive post-crise, les produits et charges d'exploitation sur la saison 2023-2024 atteignent un niveau record en Pro B.

Les produits d'exploitation sur la division présentent un montant de 53,6 M€ en cumulé, soit une augmentation de 9% par rapport à la saison 2022-2023 (+4,4 M€). Cette hausse s'explique notamment par les recettes de match en progression de 1,5 M€ pour atteindre des revenus à hauteur de 10,3 M€. Ces montants historiques sont le résultat d'une fréquentation du public record dans les salles de Pro B. Par ailleurs les postes « *Subventions* » et « *Autres produits* » affichent des augmentations de 1,3 M€ chacun, hausses qui s'expliquent en partie par le changement de périmètre des clubs sur la division présentant des modèles d'exploitation et de financement différents. C'est notamment le cas pour l'augmentation du poste « *Autres produits* » justifiée par la présence d'un club non présent dans la division la saison précédente et ayant une diversification d'activité importante lui permettant de générer 1,3 M€ de revenus enregistrés sur ce poste. Même si l'effet du changement de périmètre des clubs peut expliquer des variations poste à poste, en tout état de cause et d'un point de vue consolidé, les dix-huit clubs de la division ont développé significativement leurs revenus mettant en évidence leur travail sur la saison.

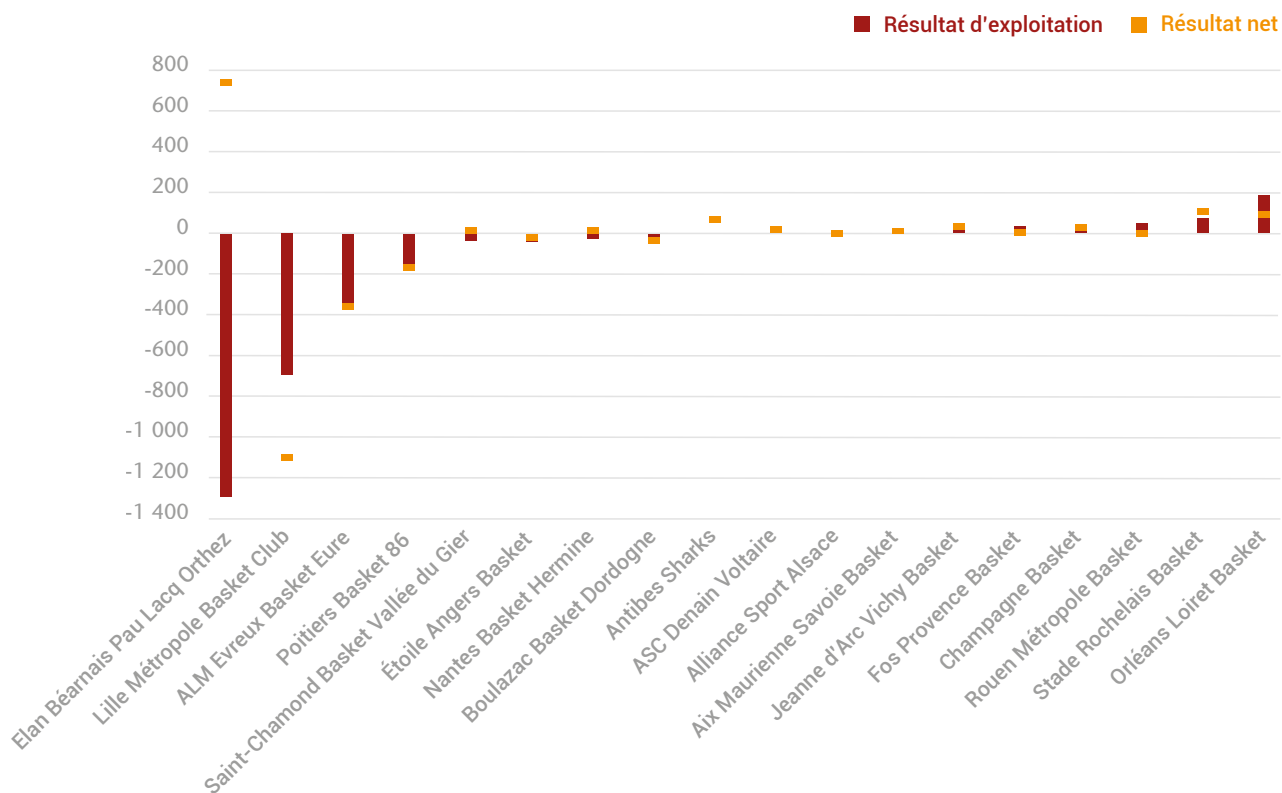
Les charges d'exploitation affichent également une augmentation de 9% représentant une hausse de 4,7 M€. Comme la saison précédente, c'est le poste « *Autres achats et charges externes* » qui explique cette augmentation pour 3,2 M€ reflétant la période inflationniste traversée depuis 2022 et un impact direct sur les frais liés au réceptif et les frais de déplacements des équipes. Les salaires et charges sociales afférentes des clubs de Pro B connaissent également une hausse de près de 1 M€ par rapport à la saison 2022-2023.

Une exploitation de nouveau déficitaire

L'exploitation cumulée des clubs de Pro B affiche un déficit similaire à la saison précédente à hauteur de 2,3 M€ au 30 juin 2024. L'augmentation significative des revenus n'a pu permettre de présenter une exploitation équilibrée du fait d'une hausse des charges d'exploitation dans le même ordre de grandeur. La présence de produits exceptionnels, correspondant en grande partie à l'apport des actionnaires des clubs visant à contrebalancer le déficit d'exploitation et assurer un équilibre des comptes, permet d'atténuer ce déficit et présenter un résultat net de -0,6 M€ sur la division.

Résultats et situation nette de la Pro B

Résultat d'exploitation et résultat net par club (en K€)



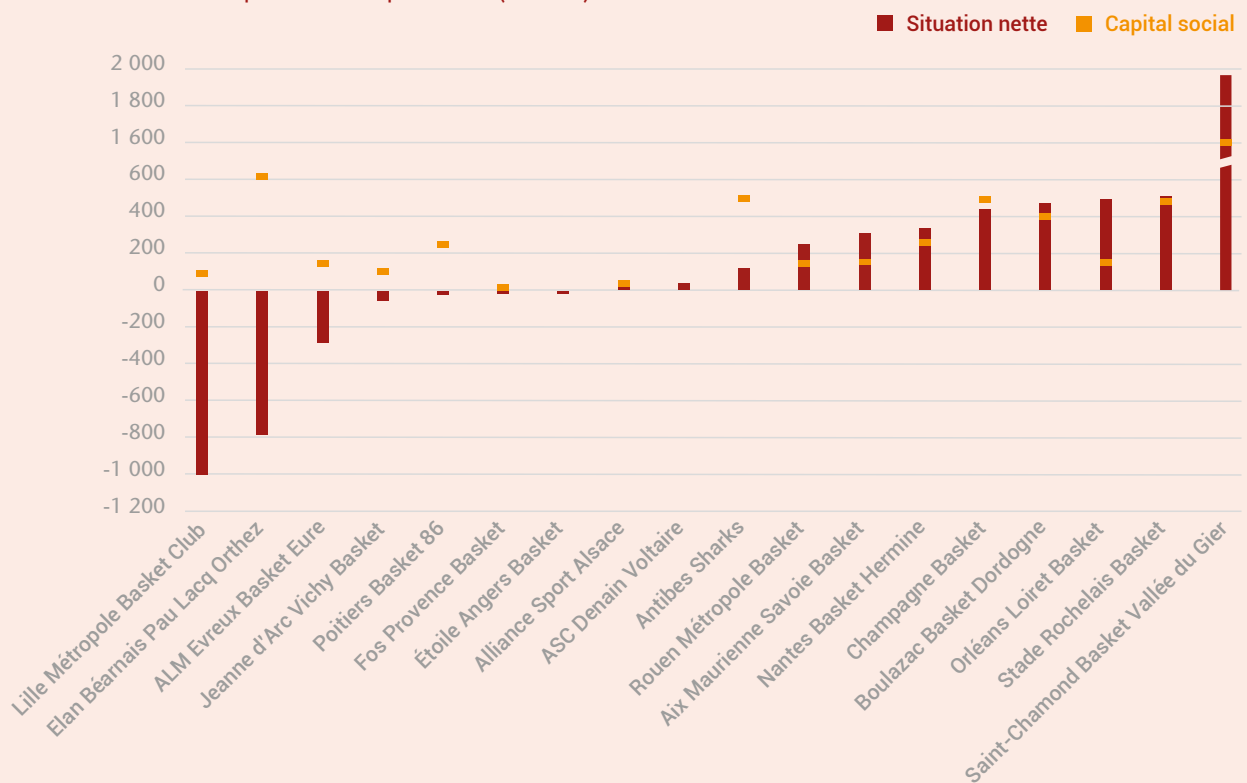
Comme expliqué précédemment, l'exploitation des clubs de Pro B sur la saison 2023-2024 présente un déficit significatif à hauteur de 2,3 M€. Alors que la moitié des clubs affichaient une exploitation déséquilibrée lors de la saison 2022-2023, le déficit important au 30 juin 2024 se concentre sur quatre clubs : Elan Béarnais Pau Lacq Orthez (-1,3 M€), Lille Métropole Basket Club (-698 K€, cessation d'activité au 30 juin 2024), ALM Evreux Basket Eure (-371 K€) et Poitiers Basket 86 (-180 K€). Les quatorze autres clubs de la division présentent donc une exploitation proche de l'équilibre ou profitable.

Au 30 juin 2024, le résultat net consolidé sur la division affiche une perte de 563 K€ contre un déficit enregistré à hauteur de 1,3 M€ la saison précédente. La présence d'un résultat exceptionnel important sur la saison (1,7 M€) permet d'atténuer la perte d'exploitation pour atterrir sur ce résultat net.





Situation nette et capital social par club (en K€)



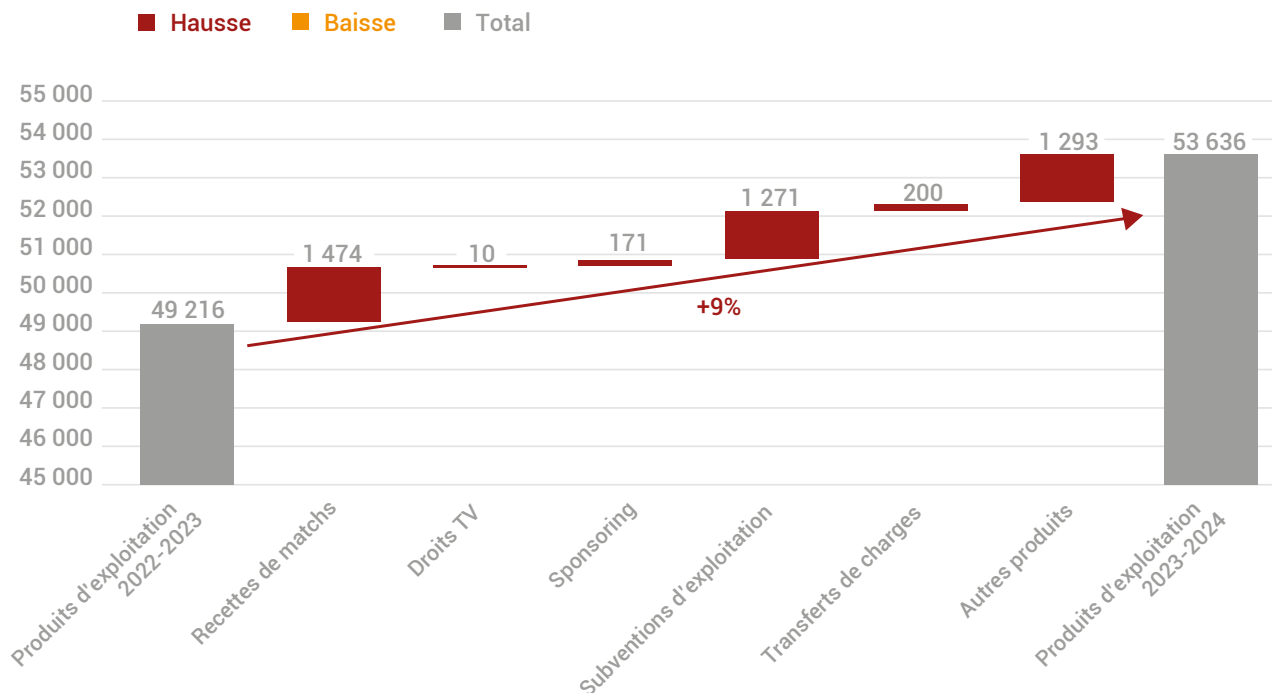
La situation nette cumulée des clubs de Pro B au 30 juin 2024 s'établit à 2,9 M€, en baisse par rapport à la saison précédente (4,1 M€). Cinq clubs de la division se retrouvent avec une situation nette négative alors que la moitié des clubs présentent une situation nette supérieure à 100 K€ leur permettant d'évoluer avec une certaine solidité financière. Deux clubs présentent une situation nette significativement négative : Lille Métropole Basket Club (dont la SASP, structure professionnelle du club, a cessé son activité au 30 juin 2024) et Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, qui a hérité de cette situation financière à

la suite d'un exercice 2021-2022 catastrophique. Les clubs ont pour obligation réglementaire de revenir à une situation nette à minima à l'équilibre sous trois saisons dès lors qu'ils se retrouvent en situation nette négative.

La perte nette affichée de 563 K€ des clubs de Pro B se retrouve en lecture directe sur la baisse de la situation nette sur la division. L'effet du changement de périmètre des clubs, avec notamment l'arrivée dans la division de clubs à la situation nette plus faible, explique le second impact sur la baisse de la situation nette de la division.

Les produits d'exploitation

Evolution des produits d'exploitation (en K€)



Comme évoqué précédemment, les produits d'exploitation s'établissent de nouveau à un niveau record, en progression de 9% par rapport à la saison 2022-2023. Les clubs de Pro B ont généré près de 54 M€ de produits d'exploitation, soit une moyenne de 3 M€ par club. Ces chiffres de nouveau en hausse s'expliquent par la montée des deux clubs de NM1 aux modèles économiques déjà en phase avec la division et la progression des moyens des clubs pour faire face à la compétitivité croissante de la division et les objectifs d'accession dans l'élite du basket français.

L'augmentation de 4,4 millions d'euros par rapport à la saison 2022-2023 s'explique par la progression des recettes de matchs pour 1,5 M€ (+17%, après une hausse déjà constatée de 26% lors de la saison 2022-2023), 1,3 M€ sur les subventions d'exploitation et 1,3 M€ sur les autres produits. La saison 2023-2024 est de nouveau synonyme de record de fréquentation dans les salles dépassant les records de la saison précédente et expliquant ainsi la hausse des recettes de matchs : +13% en nombre de spectateurs et +17% en revenus. Concernant les subventions d'exploitation, le constat est identique par rapport à la saison précédente : La progression s'explique par le changement de périmètre des clubs sur la division avec des financements issus de la part des collectivités différents ; la hausse sur les subventions n'est donc pas un phénomène généralisé sur les clubs de Pro B sur la saison.

Le poste « *Autres produits* » présente une augmentation significative du fait du cas particulier du club Rouen Metropole Basket (non présent en Pro B

au cours de la saison 2022-2023) qui génère des revenus très importants tirés d'activité hors matchs (1,3 M€).

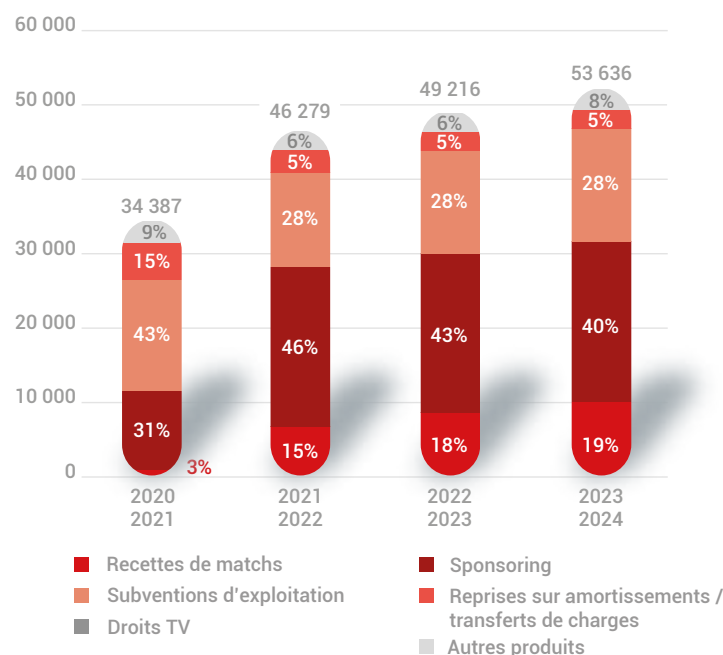
Le poste « *Sponsoring* », qui représente le poste de produits le plus important, reste stable à hauteur de 21,4 M€, comme lors des deux saisons précédentes.



Evolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)

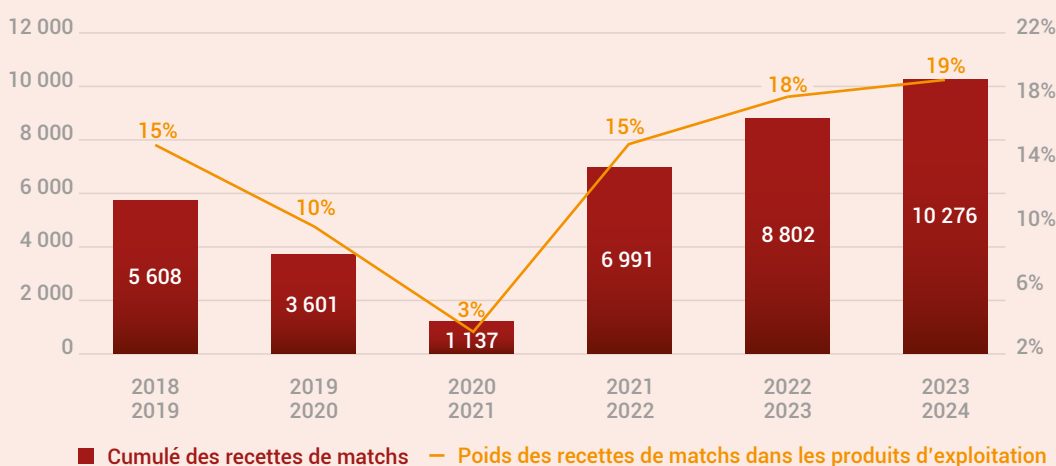
Tout en restant dans un modèle de répartition « classique » des produits d'exploitation, les participations respectives des différents postes au total des produits d'exploitation ont quelque peu évolué. La tendance du poids occupé par les recettes de matchs observé lors de la saison 2022-2023 s'est en effet confirmée sur la saison 2023-2024 : Alors que ces revenus représentaient historiquement 15% des produits d'exploitation, la hausse significative de la fréquentation des salles de Pro B depuis deux saisons amène les recettes de match à un poids de 19% au 30 juin 2024.

Les revenus liés au sponsoring représentent toujours le poids du financement de l'économie des clubs de Pro B le plus important (40%) mais moins dominant que pour la Betclic ÉLITE (47%). A contrario, les revenus des clubs de la seconde division restent toujours plus dépendants des subventions attribuées par les collectivités territoriales (28%, comme lors des deux saisons précédentes) par rapport au poids que représente ce poste en moyenne pour les clubs évoluant en Betclic ÉLITE (14%).



Par la présence notamment du club Rouen Métropole Basket et sa diversification d'activité, le poste « *Autres produits* » représente 8% des produits d'exploitation des clubs de Pro B.

Evolution des recettes de matchs – toutes compétitions confondues (en K€)



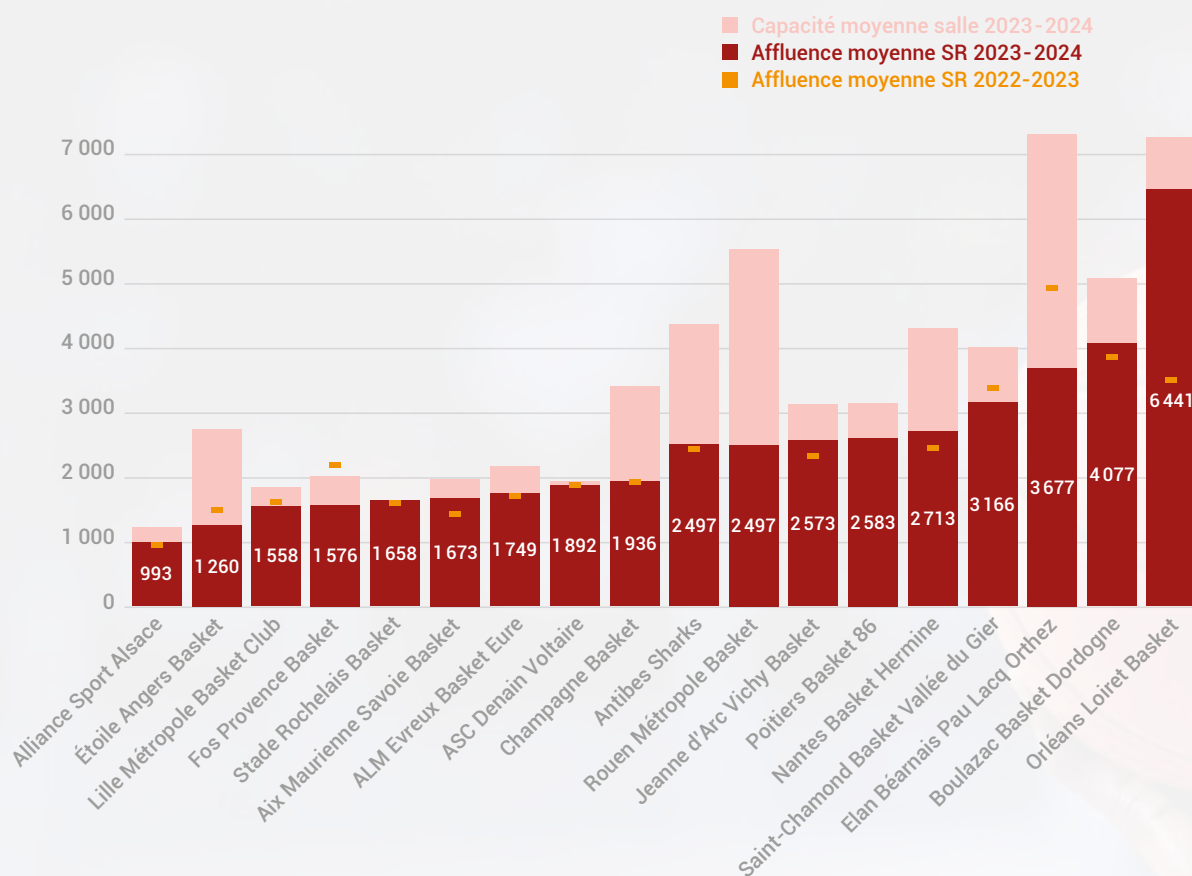
Après avoir déjà atteint un montant historique lors de la saison 2022-2023 (8,8 M€), les recettes de matchs atteignent un nouveau montant record à hauteur de 10,3 M€ en consolidé sur la division. Cette nouvelle augmentation des revenus issus des recettes de matchs de l'ordre de 1,5 M€ (+17%) met en lumière la fréquentation record des salles de Pro B lors de la saison 2023-2024 : plus de 800.000 spectateurs ont assisté aux rencontres de saison régulière et playoffs de seconde division contre 740.000 lors de la saison précédente.

Les clubs Boulazac Basket Dordogne, Orléans Loiret Basket, Poitiers Basket 86 et Saint-Chamond Basket VDG représentent à eux quatre la moitié

des recettes de matchs de la division.

L'arrivée récente de nouvelles Arena (Arena Saint-Etienne Métropole en septembre 2022, Reims Arena en décembre 2022, CO'Met d'Orléans en avril 2023) permet aux clubs de proposer aux publics des conditions d'accueil de nouvelles générations et des expériences de haut standard. En parallèle de ces nouveaux outils, l'engouement pour le basket français permet ces fréquentations records dans les salles de basket et ainsi aux clubs de générer des revenus en progression exponentielle (+47% sur le chiffre d'affaires recettes de matchs en deux saisons).

Affluence moyenne (saison régulière)



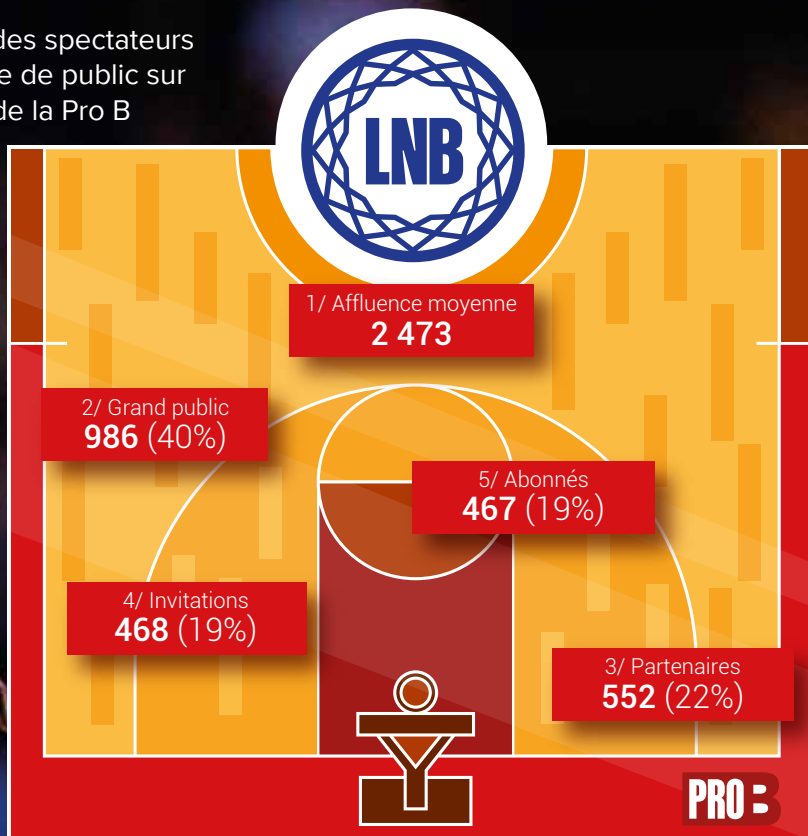
Les affluences en Pro B au cours de la saison 2023-2024 ont de nouveau atteint des niveaux records dans l'histoire de la LNB comme expliqué précédemment. Cette fréquentation record s'illustre à travers l'affluence moyenne sur la division : 2 473 spectateurs dans les salles lors de la saison régulière (contre 2 194 spectateurs en moyenne la saison précédente).

Alors que la saison 2022-2023 était déjà marquée par des affluences moyennes historiques pour les clubs de Pro B, onze d'entre eux (sur les 14 clubs déjà présents dans la division la saison précédente) ont réussi à afficher des affluences au même niveau ou en progression.

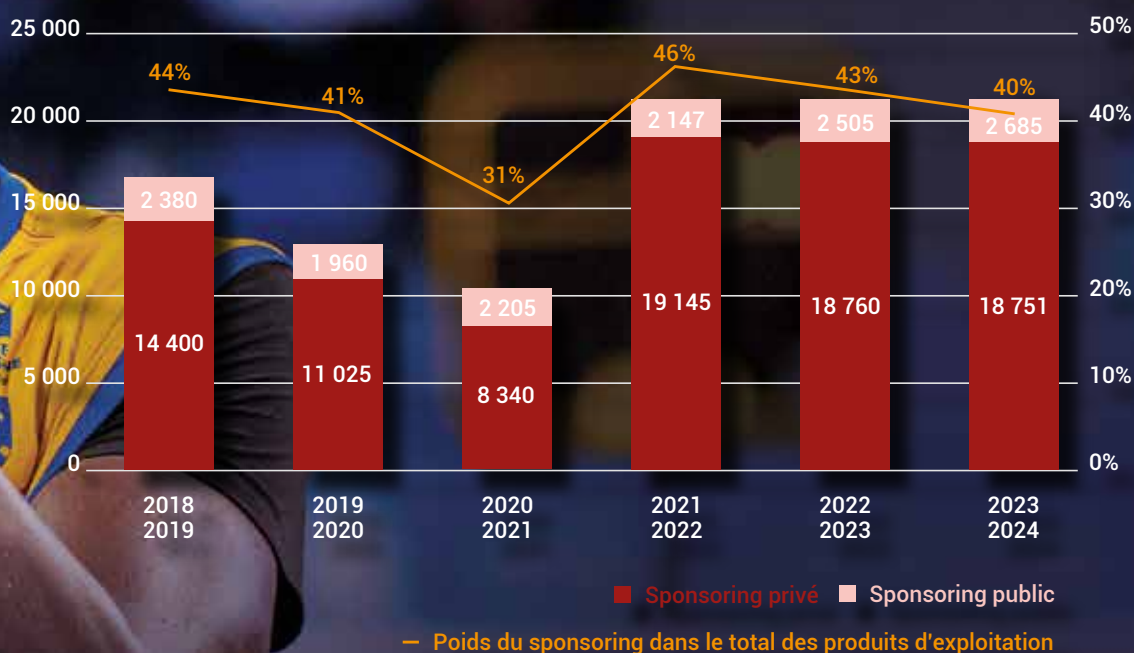
Trois clubs approchent ou dépassent l'affluence moyenne constatée sur la Betclik ÉLITE : Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, Boulazac Basket Dordogne et Orléans Loiret Basket.

Le club Orléans Loiret Basket, qui vivait sa première saison complète à la CO'Met, affiche la meilleure affluence moyenne dans l'histoire des championnats LNB au cours d'une saison régulière (6 441 spectateurs).

Répartition des spectateurs par typologie de public sur l'ensemble de la Pro B



Evolution des produits de sponsoring (en K€)

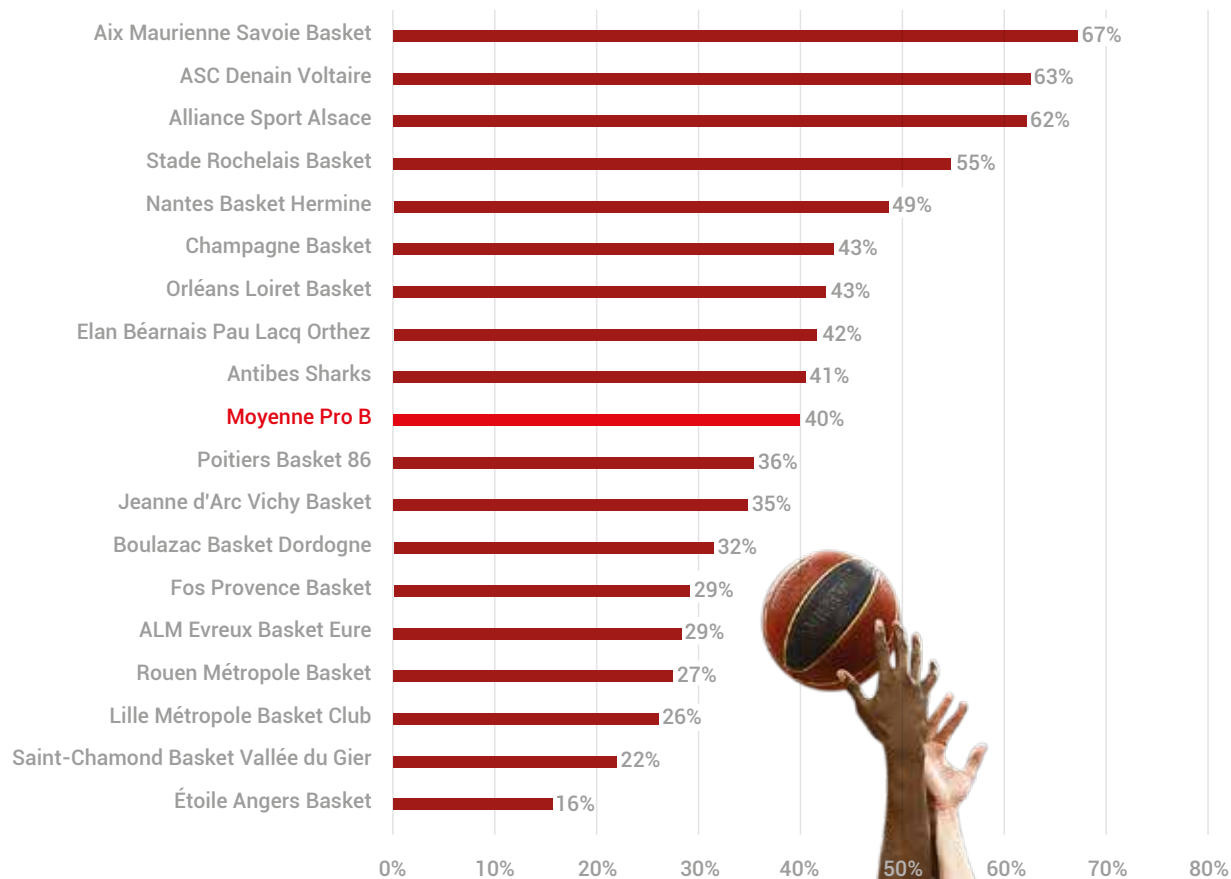


Les revenus issus du sponsoring s'élèvent à 21,4 M€ au 30 juin 2024, niveau légèrement supérieur à celui des deux dernières saisons. Dans un contexte économique toujours complexe pour les entreprises pouvant notamment entraîner des restrictions budgétaires sur le volet partenariat, le maintien de ces chiffres à un tel niveau illustre la bonne performance des clubs et de leurs équipes pour la commercialisation des contrats de visibilité, des hospitalités lors des matchs à domicile, des parrainages de matchs et de l'animation des réseaux d'entreprises. L'équilibre entre le sponsoring privé et le sponsoring public reste inchangé sur la saison

2023-2024. Les produits issus du sponsoring des collectivités sont en légère augmentation : ces montants peuvent varier d'une saison à l'autre en fonction des clubs présents dans la division et de leurs modèles de financement.

Comme vu précédemment, le poids du poste « Sponsoring » est légèrement moins important cette saison (40% des produits d'exploitation), du fait du développement important des recettes de matchs, mais reste cependant la source de financement la plus significative pour les clubs.

Poids du sponsoring par club



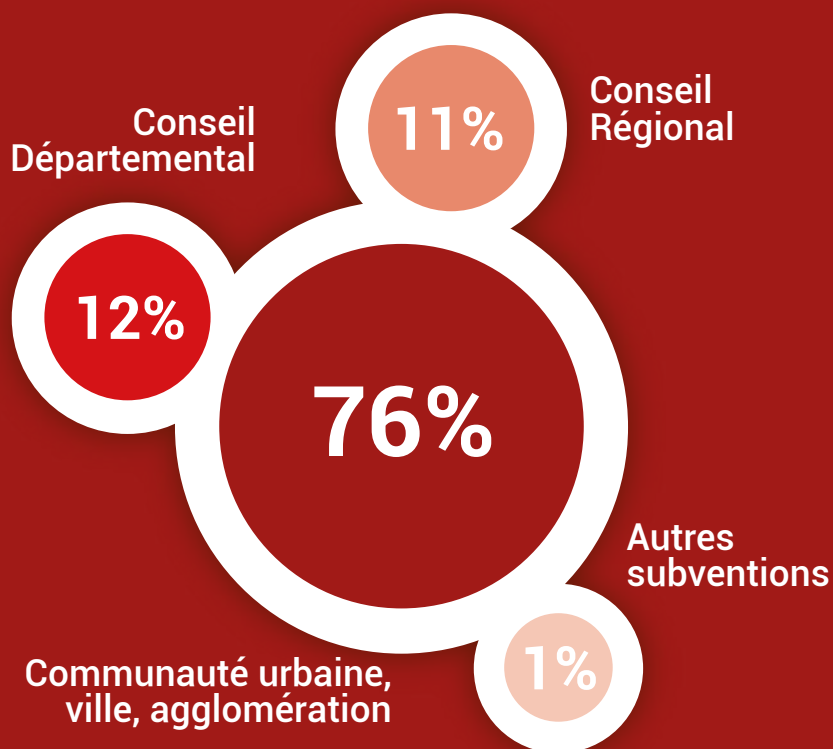
Le poids du sponsoring dans les produits d'exploitation des clubs de Pro B illustre la présence de modèles économiques différents, à l'instar du constat fait sur la Betclic ÉLITE. Si la moyenne s'établit à 40% sur la division, le poids du poste « *Sponsoring* » peut représenter les deux tiers du financement de l'exploitation des clubs (Aix Maurienne Savoie Basket, ASC Denain Voltaire et Alliance Sport Alsace avec respectivement 67%, 63% et 62%), alors que d'autres clubs présentent un modèle peu tourné vers le partenariat. Plusieurs clubs ont conscience que le développement de leurs modèles économiques passe en grande partie par la progression des revenus issus des partenariats privés. L'hyper concurrence de clubs professionnels dans certaines villes ou départements, ou les ressources économiques limitées de certains territoires peuvent être des freins au développement des revenus de sponsoring des clubs.

Par ailleurs, certains clubs flèchent comptablement une partie des contrats de partenariat sur le poste « *Recettes de matchs* », venant ainsi réduire en lecture directe le poids que représente le sponsoring dans leur modèle de financement et biaisant quelque peu cette analyse.

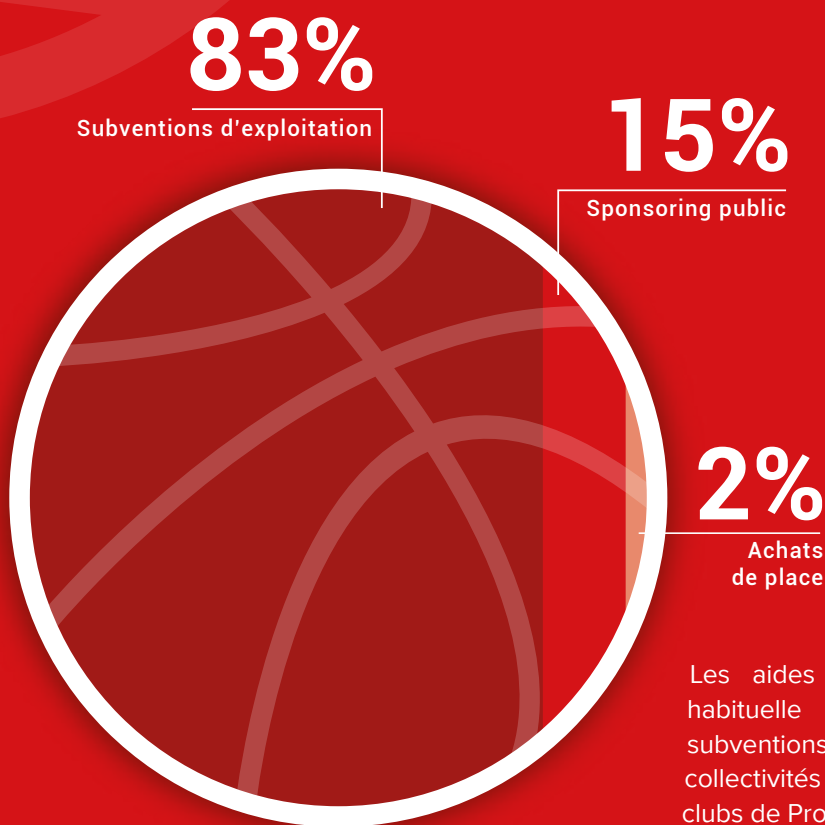
Focus sur les subventions d'exploitation

Comme présenté précédemment, le poste « *Subventions d'exploitation* » est en augmentation sur l'exercice 2023-2024 (+1,3 M€ soit +9%). Cette hausse n'est pas à appréhender par des financements supplémentaires de la part des collectivités à destination des clubs de Pro B, mais par un effet périmètre de clubs sur la division aux modèles de financement différents par rapport à la saison précédente. La part représentée par les communautés urbaines, villes et agglomérations prend de nouveau encore plus de poids cette saison en atteignant les 76% des subventions. Les conseils départementaux et régionaux représentent donc un poids moins important, constat confirmé sur ces dernières saisons et les budgets de la saison à venir avec des financements revus à la baisse de la part de ces collectivités.

Les villes, agglomérations et communauté urbaine constituent le principal soutien aux clubs et rappellent une fois de plus l'attachement des acteurs publics locaux au développement des clubs de Pro B.



Focus sur l'aide des collectivités



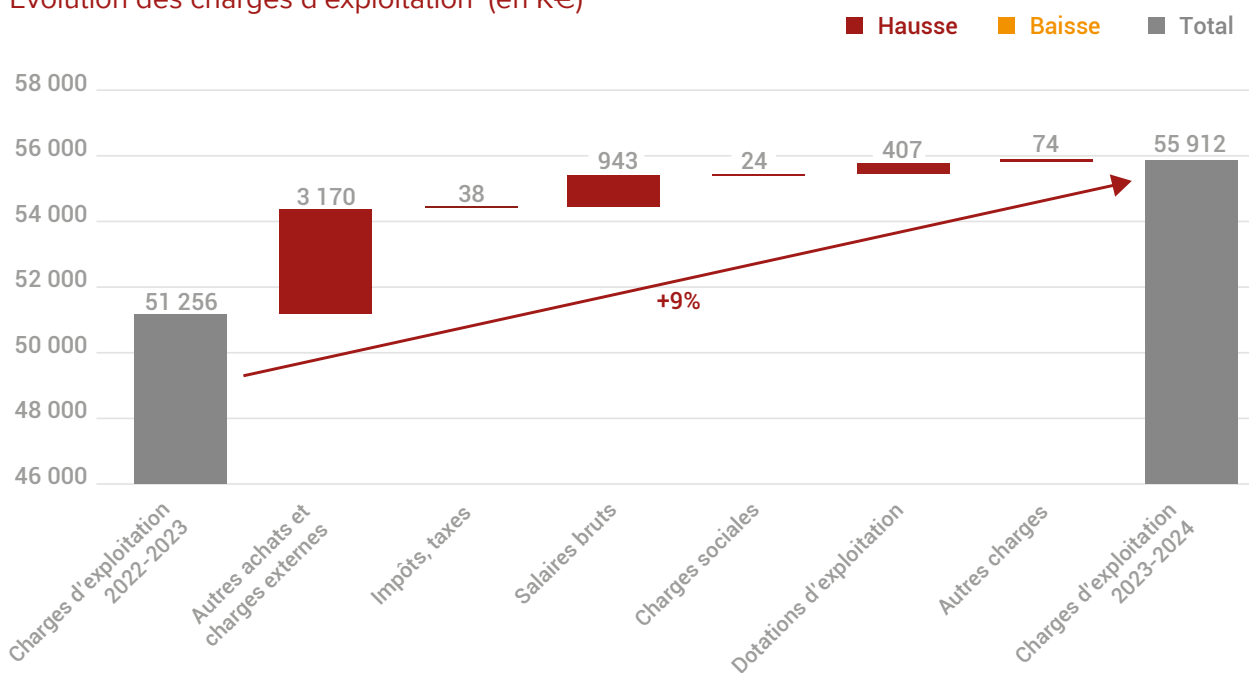
Le niveau de financement des collectivités à destination des clubs de Pro B (subventions d'exploitation, sponsoring public et achat de places) atteint les 18,3 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 16,7 millions d'euros au 30 juin 2023, soit une augmentation de 10%. Cette hausse de 1,6 million d'euros s'explique principalement par le montant de subventions d'exploitation des collectivités.

Les aides des collectivités conservent la répartition habituelle avec une proportion très importante des subventions d'exploitation. L'ensemble du soutien des collectivités représente 34% des produits d'exploitation des clubs de Pro B, comme la saison précédente.



Les charges d'exploitation

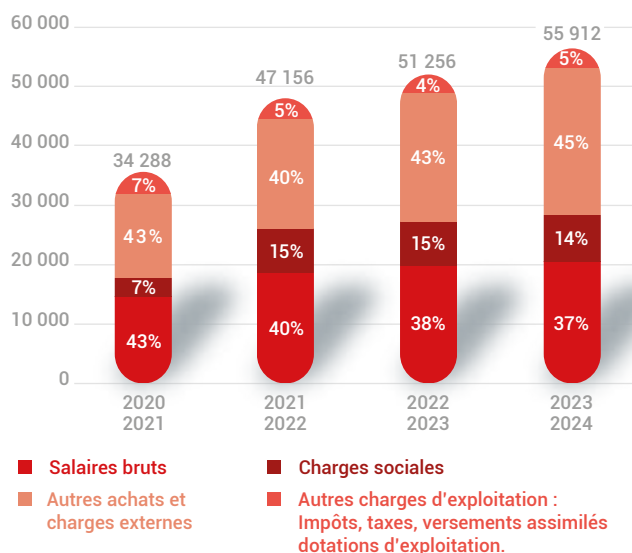
Évolution des charges d'exploitation (en K€)



Comme les produits d'exploitation, les charges d'exploitation connaissent une croissance de 9% (soit +4,7 M€) pour atteindre près des 56 millions d'euros, montant le plus élevé dans l'histoire de la division. Cette augmentation s'explique en grande partie par le poste « *Autre achats et charges externes* » qui marque une hausse de 3,2 M€.

Comme la saison précédente, ce poste de charges est fortement soumis à la période inflationniste que nous traversons dont les clubs subissent les impacts directs sur les frais de déplacements (transport et hébergement) et les frais d'organisation de matchs (prestation traiteur pour le réceptif, sécurité, énergie). Les clubs n'ont que très peu de moyens d'actions sur l'optimisation de ces postes de charges. Les salaires bruts des clubs de Pro B, sportifs et administratifs, présentent également une hausse de près d'un million d'euros. Ces chiffres révèlent les moyens toujours plus importants mis par les clubs pour répondre à leurs ambitions sportives et faire face à la compétitivité de la division.

Evolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)



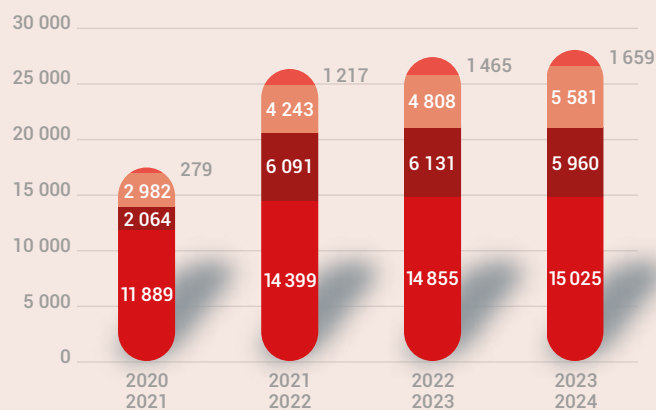
La répartition des charges d'exploitation avait retrouvé ses standards d'avant période Covid-19 lors de la saison 2021-2022. La période inflationniste que nous connaissons depuis 2022 et l'impact sur le poste « *Autres achats et charges externes* » depuis deux saisons a vu le poids de ce poste évoluer significativement :

il représentait auparavant entre 39 et 40% des charges d'exploitation, il pèse dorénavant 45% des charges. En se concentrant sur une analyse club à club, il est observé une forte disparité sur le poids que représente ce poste dans les charges d'exploitation (de 35% à 53%, voire 59% pour le cas plus particulier du club Rouen Métropole Basket qui enregistre un montant de charges important venant en contrepartie des recettes événementiels hors matchs liées à l'organisation de séminaires). En effet, la situation géographique de certains clubs peut engendrer des frais de déplacements plus conséquents, la gestion du Centre de Formation pour certains clubs (dans le cas où celui-ci est porté par la société sportive) entraîne également des charges supplémentaires, ...

La masse salariale chargée des clubs (sportifs et administratifs) représente 51% des charges contre 55% en Betclik ÉLITE. Les autres charges d'exploitation se composent des Impôts, taxes et versements assimilés, des Dotations d'exploitation (amortissements, provisions...) et Autres charges.

Évolution de la masse salariale (en K€)

Comme constaté depuis plusieurs saisons (hors saisons impactées par l'épidémie de Covid-19), la masse salariale totale des clubs de Pro B, personnels sportifs et administratifs confondus, ne cesse de croître. Celle-ci atteint donc un nouveau record pour s'établir à 28,2 M€ au 30 juin 2024 contre 27,3 M€ sur la saison précédente. En lecture directe, l'augmentation constatée s'explique entièrement par la structure administrative.

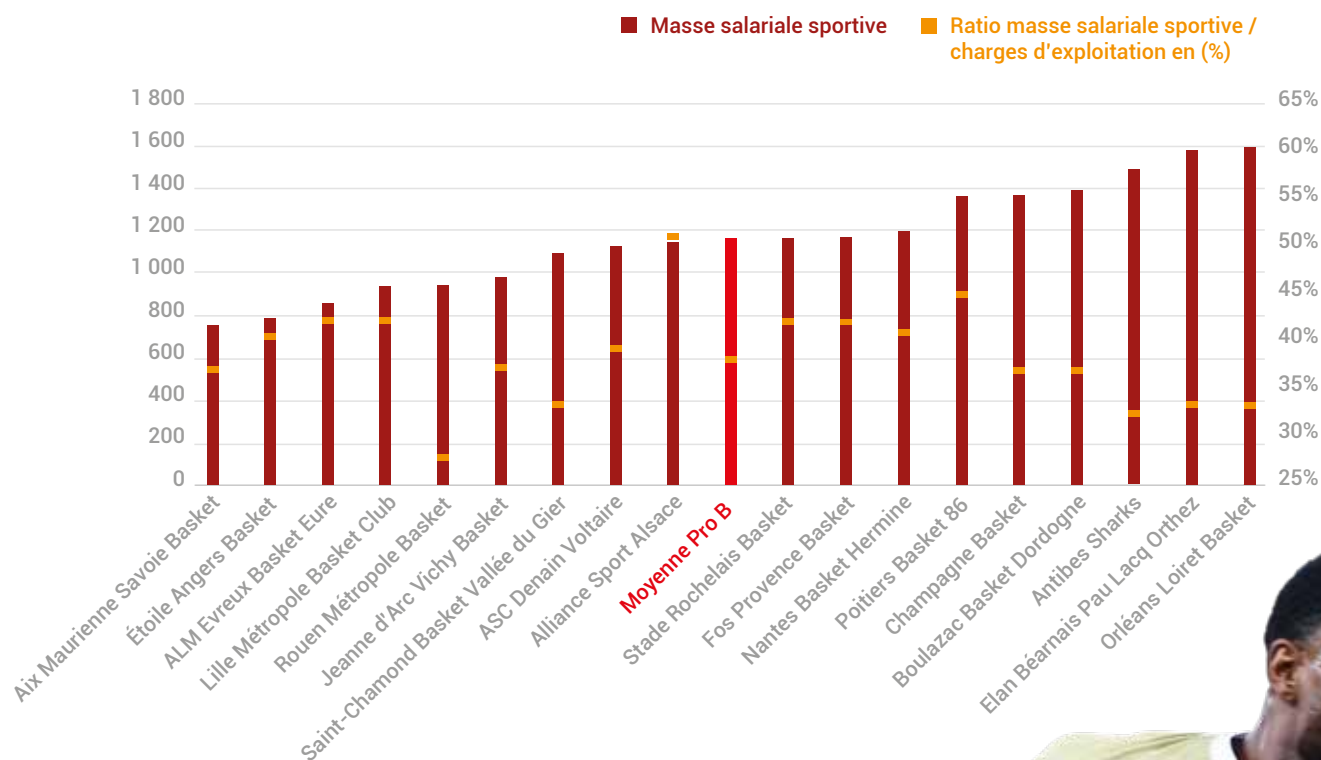


- Salaires bruts joueurs et entraîneurs
- Charges sociales joueurs et entraîneurs
- Salaires bruts salariés administratifs
- Charges sociales salariés administratifs

Les clubs continuent leur structuration dans une logique de professionnalisation des différents corps de métier pour assurer l'accompagnement de l'équipe professionnelle, optimiser les ressources des clubs (équipe commerciale et marketing) et améliorer l'expérience fan du public dans les salles et les revenus qui en dépendent (stadium manager, événementiel, digital...). Le taux de charges sociales des clubs de Pro B sur les salaires bruts est de 40% en moyenne.



Masse salariale sportive par club – charges sociales comprises (en K€)

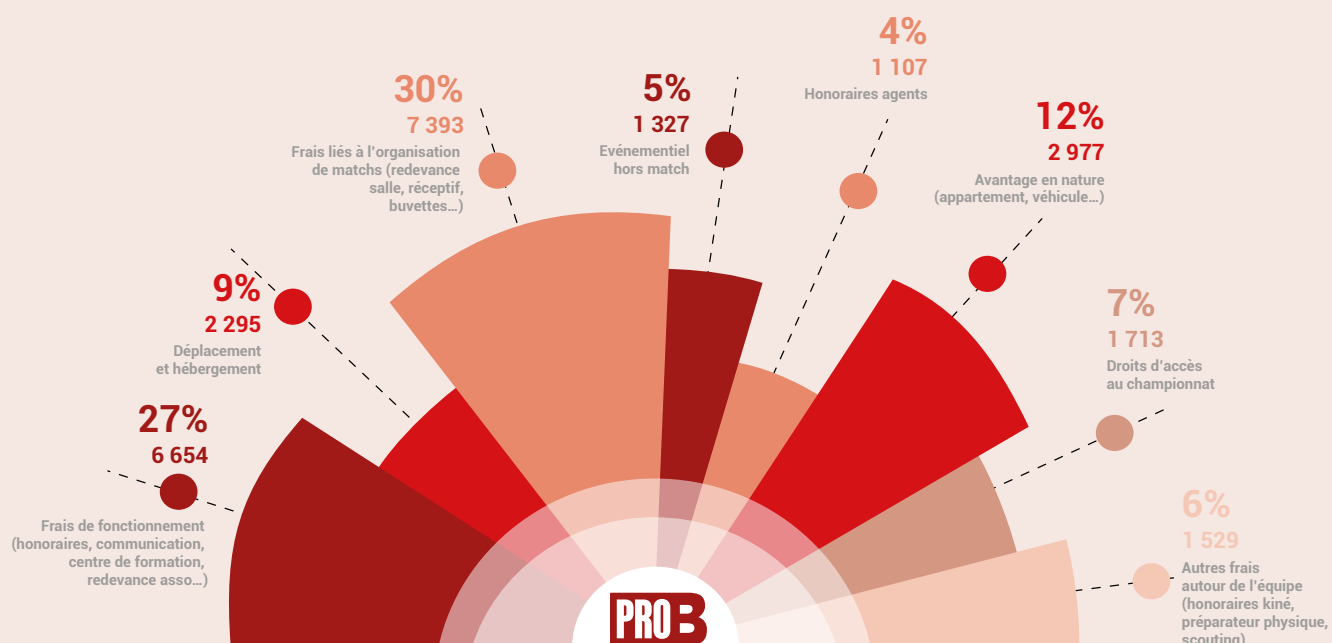


En comparaison à la Betclic ÉLITE, le rapport de force des masses salariales sportives (salaires bruts et charges sociales) des clubs de Pro B semble davantage équilibré. Certains clubs affichent tout de même des masses salariales sportives qui représentent deux fois le montant de celles des clubs aux plus petits budgets (0,8 M€ contre 1,6 M€).

La masse salariale sportive moyenne chargée des clubs de Pro B s'élève à 1,2 M€ sur la saison 2023-2024, stable par rapport à l'année précédente. En moyenne, 38% du budget de charges des clubs est consacré à la rémunération de l'équipe professionnelle (27% pour les salaires bruts et 11% pour les charges sociales), contre 41% sur la saison 2022-2023. Le poids que représente le poste « *Autres achats et charges externes* » comme vu précédemment et l'augmentation des moyens mis sur le personnel administratif explique la part moins importante de la masse salariale sportive chargée dans l'économie des clubs de Pro B au 30 juin 2024, qui par ailleurs reste stable en valeur.

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 27% en Pro B contre 28% au football (Ligue 2 BKT) et 33% au rugby (PRO D2).

Focus sur la répartition des autres achats et charges externes (en K€)



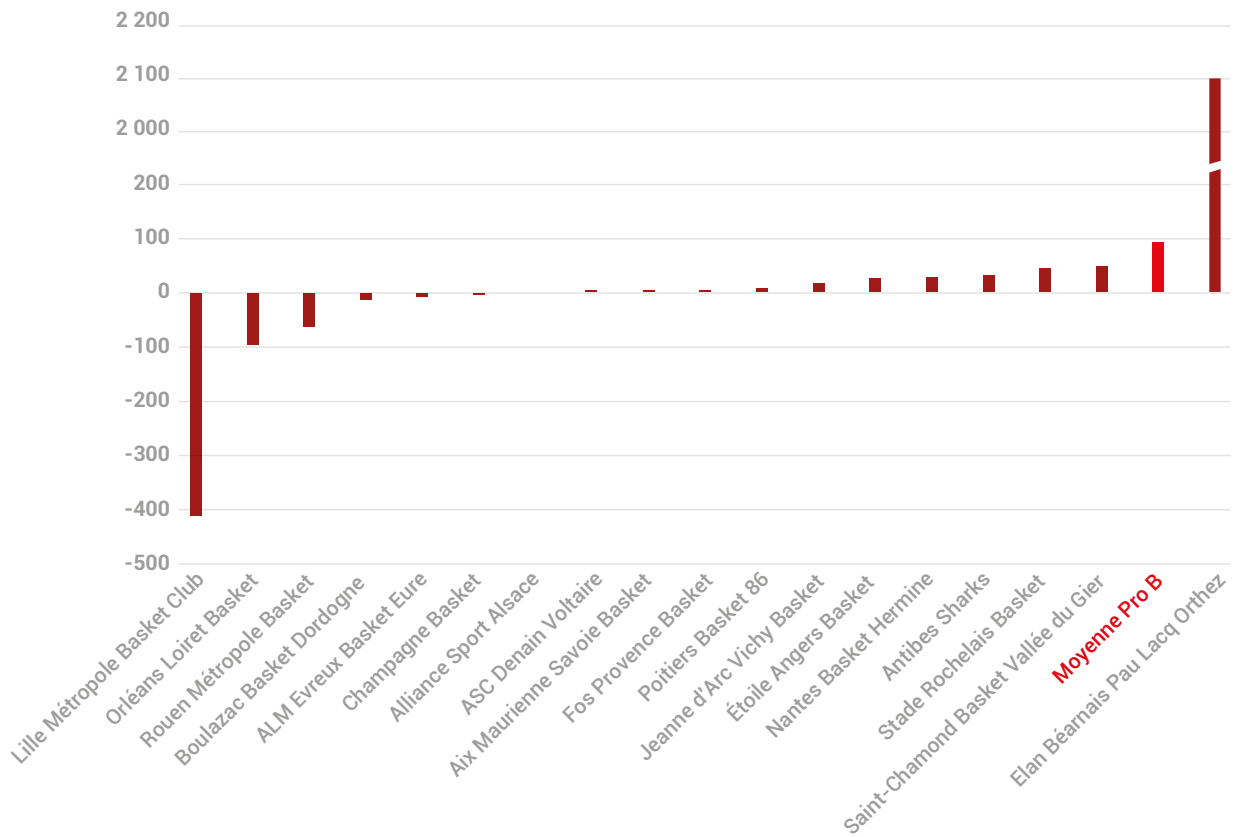
Le poste « *Autres achats et charges externes* », qui représente cette saison en moyenne 45% des charges d'exploitation des clubs de Pro B, se compose principalement des frais liés à l'organisation des matchs à domicile (30%), des frais de fonctionnement (27%), des avantages en nature à destination des joueurs et entraîneurs (12%) et des frais de déplacements et hébergements lors des matchs à l'extérieur (9%).

Comme vu précédemment dans ce rapport, ce poste connaît sur la saison 2023-2024 une forte augmentation, dans la continuité de la saison précédente, pour atteindre un montant global de 25 M€ sur les dix-huit clubs de la division contre 21,8 M€ sur la saison passée.

Les frais de fonctionnement (un quart du poste « *Autres achats et charges externes* ») se composent notamment du coût de fonctionnement du Centre de Formation. Il est intéressant de se focaliser sur les moyens dédiés par les clubs au fonctionnement de leurs Centres de Formation et la formation des nouveaux talents : en moyenne, cela représente 10% des charges d'un budget de club de Pro B*.

*Pour les clubs dont le Centre de Formation est supporté par la structure professionnelle et dont les comptes remontent dans les chiffres de ce rapport.

Résultat exceptionnel 2023-2024 (en K€)



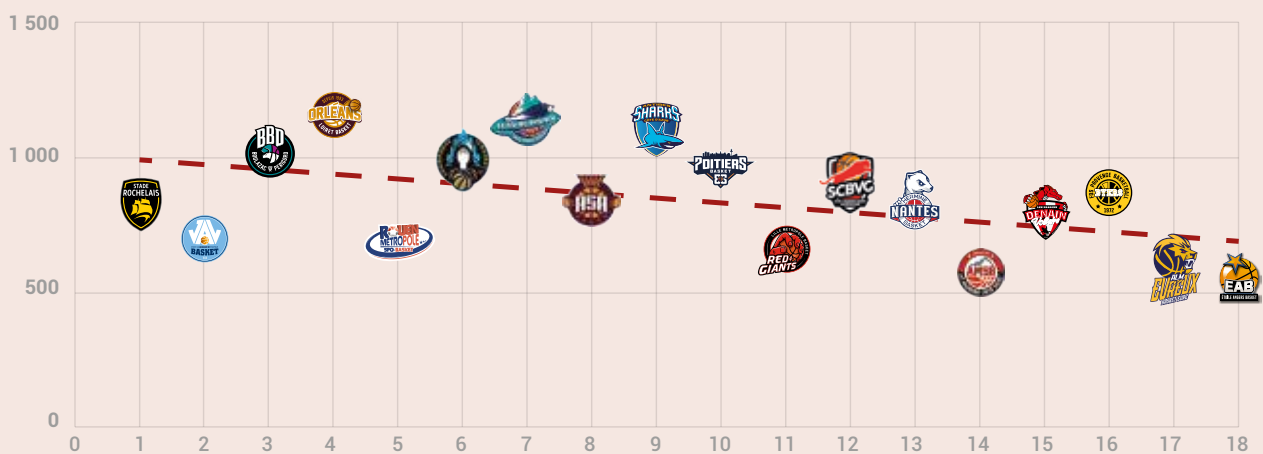
L'analyse des résultats exceptionnels sur la division permet de constater deux situations de clubs diamétralement opposées : Lille Métropole Basket Club et Elan Béarnais Pau Lacq Orthez.

Pour le club Lille Métropole Basket Club, ce résultat correspond à des charges sur exercices antérieures reprises sur la saison 2023-2024, ainsi que des produits de sponsoring comptabilisés sur la saison précédente, finalement non réglés au club par les partenaires et repris en charges exceptionnelles sur la saison 2023-2024. Concernant le club Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, le résultat exceptionnel correspond à un abandon en compte courant opéré par les actionnaires du club afin d'assurer la réalisation d'un résultat net significatif sur la saison 2023-2024 permettant au club d'épurer une partie de son passif et retrouver une situation nette à minima à l'équilibre sous trois saisons, conformément aux Règlements de la Ligue Nationale de Basket.





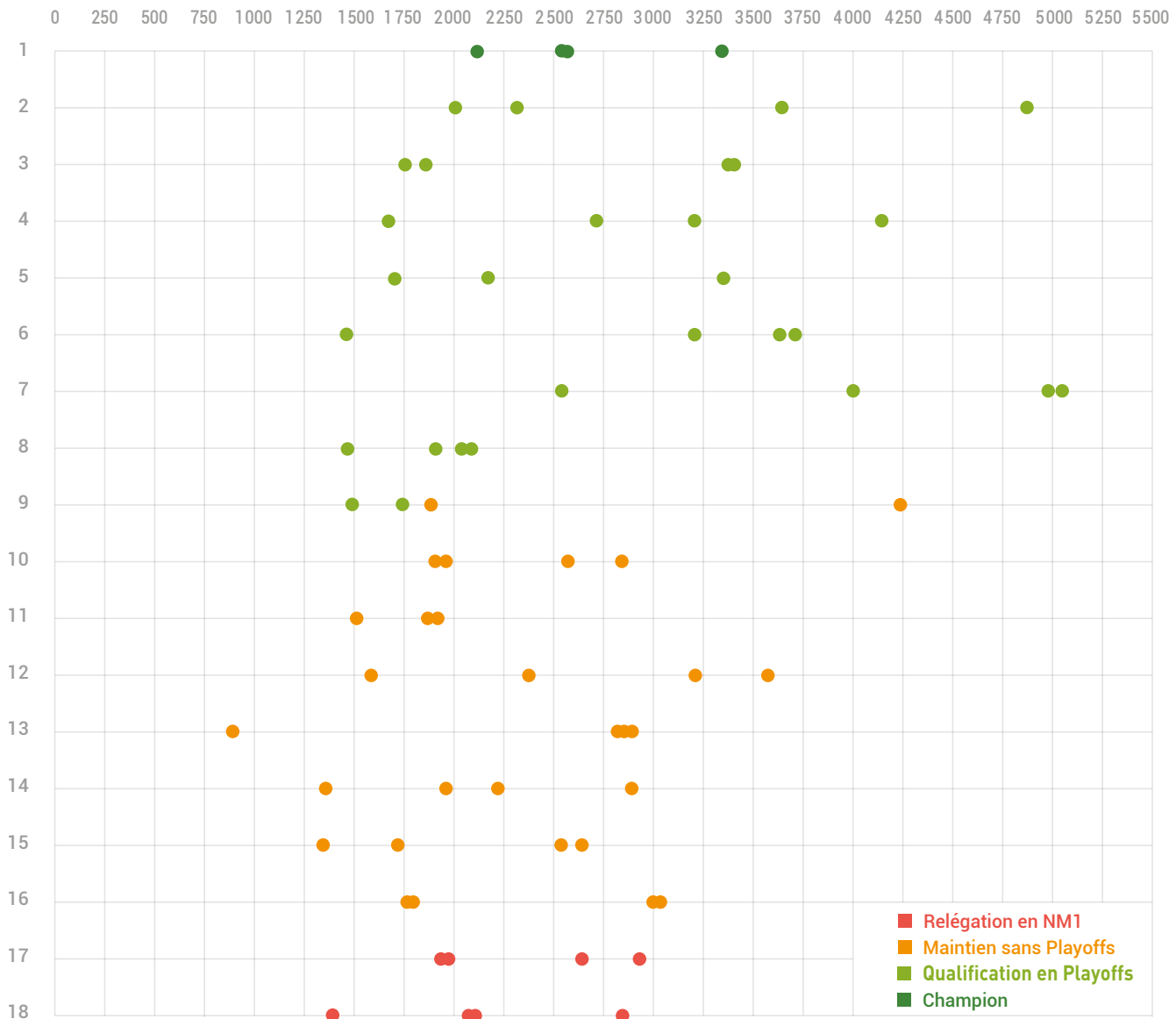
Corrélation entre classement sportif à l'issue de la Saison Régulière et masse salariale sportive (en M€)



La saison 2023-2024 affiche une corrélation entre le classement sportif et la masse salariale sportive de -0,47. Ce coefficient témoigne d'une relative corrélation entre ces deux dimensions, au même titre que la saison précédente (-0,53).

Un coefficient de corrélation de -1 indique une corrélation parfaite, c'est-à-dire que la masse salariale sportive d'un club permettrait de connaître son classement à l'issue de la saison. Sur la saison 2023-2024, le classement sportif illustre en partie les moyens financiers respectifs des clubs.

Risques sportifs et budgets* (en K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de Pro B et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons ayant connu leurs épilogues sportifs (période 2020-2021 à 2023-2024).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Le risque majeur d'une saison sportive pour un club demeure bien évidemment la relégation sportive. Un échec pour l'accession directe en Championnat de France de 1^{ère} division ou dans la course à la qualification pour les Playoffs, permettant de jouer

des matchs à forts enjeux sur la fin de saison et synonyme d'une seconde possibilité pour l'accession au sein de l'élite du Basket français, peut également présenter des risques importants pour certains clubs. Ces risques peuvent être d'ordre économique (engagements financiers forts remettant en cause l'équilibre financier de l'exercice) ou en termes de visibilité/notoriété (dans l'optique du développement commercial du club, et plus particulièrement du volet sponsoring qui représente une part significative des produits d'exploitation des clubs).

Pour rappel, le premier de la saison régulière du Championnat de France de Pro B accède directement au Championnat de France de 1^{ère} division. Les équipes classées entre la seconde et la huitième place ainsi que le vainqueur de la Leaders CUP Pro B (ou le neuvième de la saison régulière, si le vainqueur de la Leaders CUP Pro B est déjà qualifié pour les playoffs par l'intermédiaire de la saison régulière), participent aux playoffs de fin de saison, offrant une seconde accession à l'élite. Sur la saison 2023-2024, seul le vainqueur des Playoffs accédait en 1^{ère} division, soit une seule accession du fait du passage à seize équipes dans l'élite du basket français.

Contrairement à la Betclic ÉLITE, la répartition des points sur le graphique ne laisse apparaître

qu'une corrélation limitée entre les budgets des clubs et le classement sportif à l'issue de la saison régulière. Concernant la Betclic ÉLITE, il apparaît que certains niveaux de budget des clubs permettent de « s'assurer » une relative sécurité sportive. Ce constat ne s'applique que faiblement à la Pro B. En effet, à travers le nuage de points, il apparaît plusieurs parcours sportifs relativement exceptionnels, au vu des moyens financiers en présence, débouchant sur des résultats sportifs difficilement prévisibles : clubs connaissant la relégation en fin de saison alors même qu'ils bénéficiaient de budgets importants ; titre de champion pour des clubs aux budgets mesurés...

Les niveaux de budgets de la Pro B permettent donc moins de « s'assurer » une sécurité du résultat et laisse davantage place au fameux aléa sportif.

*Budgets = total des produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels

Relégation et niveau de budget

- Il apparaît que ce ne sont pas systématiquement les clubs présentant les budgets les plus faibles qui connaissent la relégation en fin de saison.
- Sur les quatre saisons étudiées (huit clubs relégués sportivement, hors repêchages) : quatre clubs présentaient des budgets conséquents mais n'ont pu se maintenir sportivement (avec respectivement les 3^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème} et 8^{ème} budget de la division).
- Il reste cependant logique que les clubs ayant de faibles budgets sont plus exposés à une relégation sportive.

Probabilité des résultats sportifs par rapport au niveau de budget

Budget	Relégation en NM1	Maintien sans Playoffs	Qualification pour les Playoffs	Champion
< 1,5 M€	14 %	43 %	43 %	0 %
1,5 M€ à 2,5 M€	13 %	47 %	37 %	3 %
2,5 M€ à 3,5 M€	12 %	44 %	32 %	12 %
> 3,5 M€	0 %	20 %	80 %	0 %



- Le tableau des probabilités confirme l'incertitude sportive dans cette division, les logiques de croissance et décroissance des probabilités en fonction des niveaux de budget n'apparaissant pas clairement dans chacun des intervalles de budget.
- Un budget avoisinant les 3,5 M€ offre une « garantie » de qualification pour les playoffs ou un titre de champion à 80% à l'issue de la saison régulière.
- La marge est relativement faible entre un budget permettant d'éliminer tout risque de relégation (environ 3 M€) et un budget offrant des garanties fortes de qualification pour les playoffs (3,5 M€).
- Il n'existe donc pas de véritable barrières de budgets et les parcours atypiques ne font pas figure d'exception : l'aléa sportif est donc présent sur la division.





2023-2024



PRO 3

1 - SUBVENTIONS AFFECTÉES AU CENTRE DE FORMATION

- Subventions Municipalités
- Subventions Agglomérations
- Subventions Départements
- Subventions Régions
- Autres subventions

Sous - total (I) :

Moyenne	Poids du poste
57 288	12%
84 150	17%
53 090	11%
54 226	11%
1 333	0%
250 003	51%

Moyenne	Poids du poste
48 357	17%
28 214	10%
30 643	10%
50 500	17%
0	0%
157 714	54%

2- AUTRES PRODUITS DU CENTRE DE FORMATION

- Participation des Familles
- Partenariat et Mécénat
- Indemnités de formation
- Apports du club
- Autres produits

Sous - total (II) :

20 624	4%
61 590	13%
3 100	1%
145 782	30%
5 662	1%
236 759	49%

28 479	10%
58 335	20%
971	0%
35 991	12%
10 416	4%
134 192	46%

3 - FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT

- Appartements (loyers, charges)
- Restauration
- Déplacements et hébergement (hôtels et transports)
- Stages

Sous - total (III) :

99 398	20%
29 742	6%
59 360	12%
1 308	0%
189 807	37%

47 504	15%
13 230	4%
39 161	13%
4 407	1%
104 302	34%

4 - FRAIS D'ACTIVITES SPORTIVES

- Licences
- Forfaits
- Frais médicaux
- Autres frais d'activité sportive

Sous - total (IV) :

2 967	1%
2 476	0%
10 643	2%
36 173	7%
52 074	10%

5 256	2%
5 205	2%
7 615	2%
13 751	4%
31 455	10%

5 - SALAIRES ET TRAITEMENTS

- Communication (téléphone, etc.)
- Matériels (vidéos, équipements sportifs, etc.)
- Frais de scolarité
- Divers (consommation énergies, fournitures, ...)

Sous - total (V) :

1 615	0%
7 107	1%
6 242	1%
39 226	8%
54 191	11%

1 912	1%
5 424	2%
18 159	6%
19 517	6%
43 619	14%

6 -FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Joueurs (salaires et charges sociales)
- Entraîneurs (salaires et charges sociales)
- Administratifs (salaires et charges sociales)

Sous - total (VI) :

38 375	8%
115 155	23%
58 570	12%
212 101	42%

12 428	4%
83 821	27%
33 151	11%
129 401	42%

Produits afférents au centre de formation (I+II) :

486 762	
----------------	--

291 907	
----------------	--

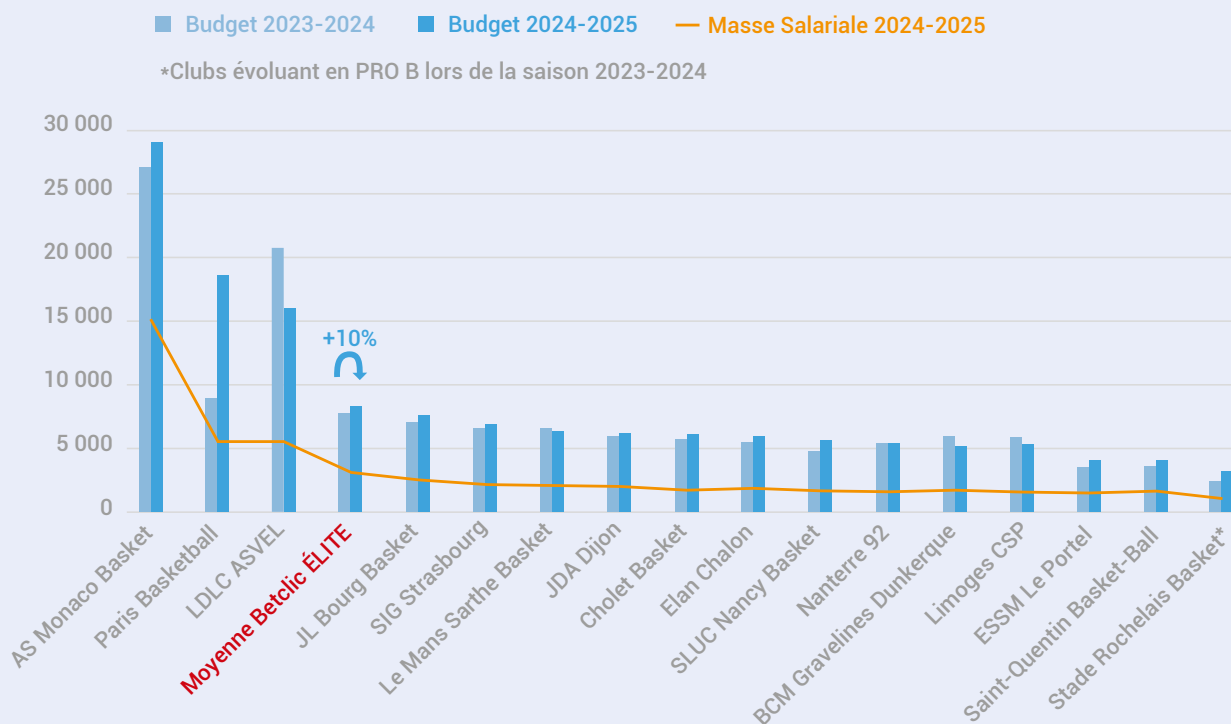
Charges afférentes au centre de formation (III+IV+V+VI) :

508 173	
----------------	--

308 776	
----------------	--

Focus sur les budgets des clubs pour la saison 2024-2025 (en K€)

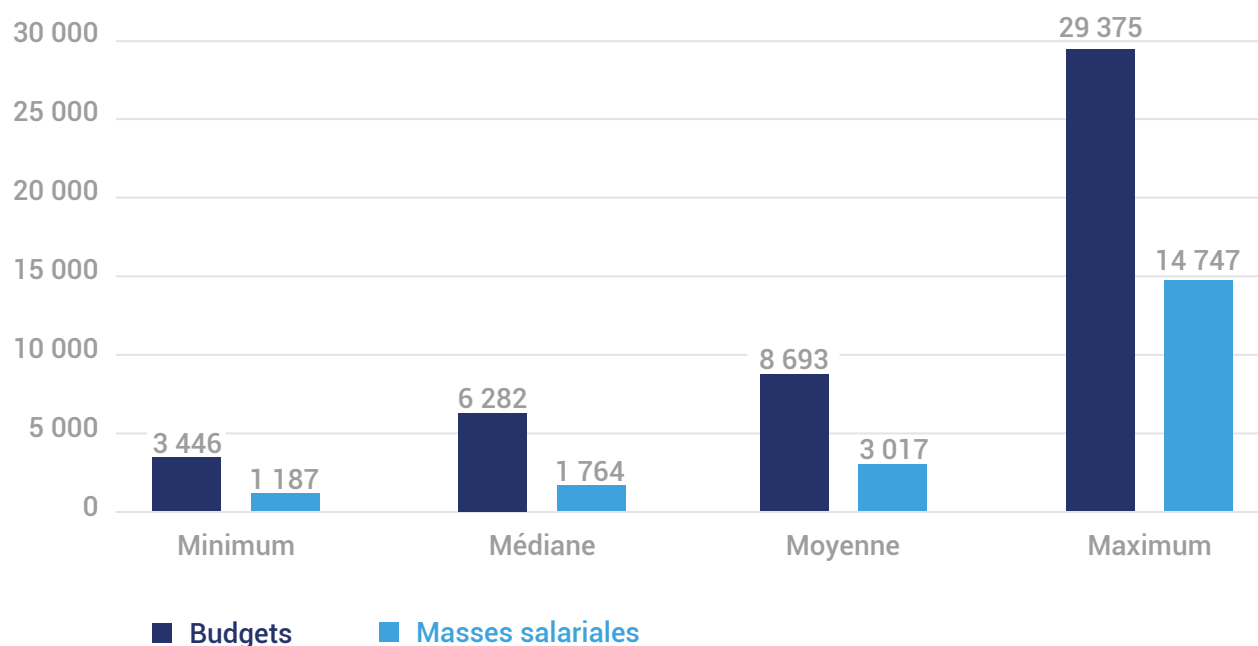
Budgets et masses salariales sportives de Betclic ÉLITE pour la saison 2024-2025 (en K€)



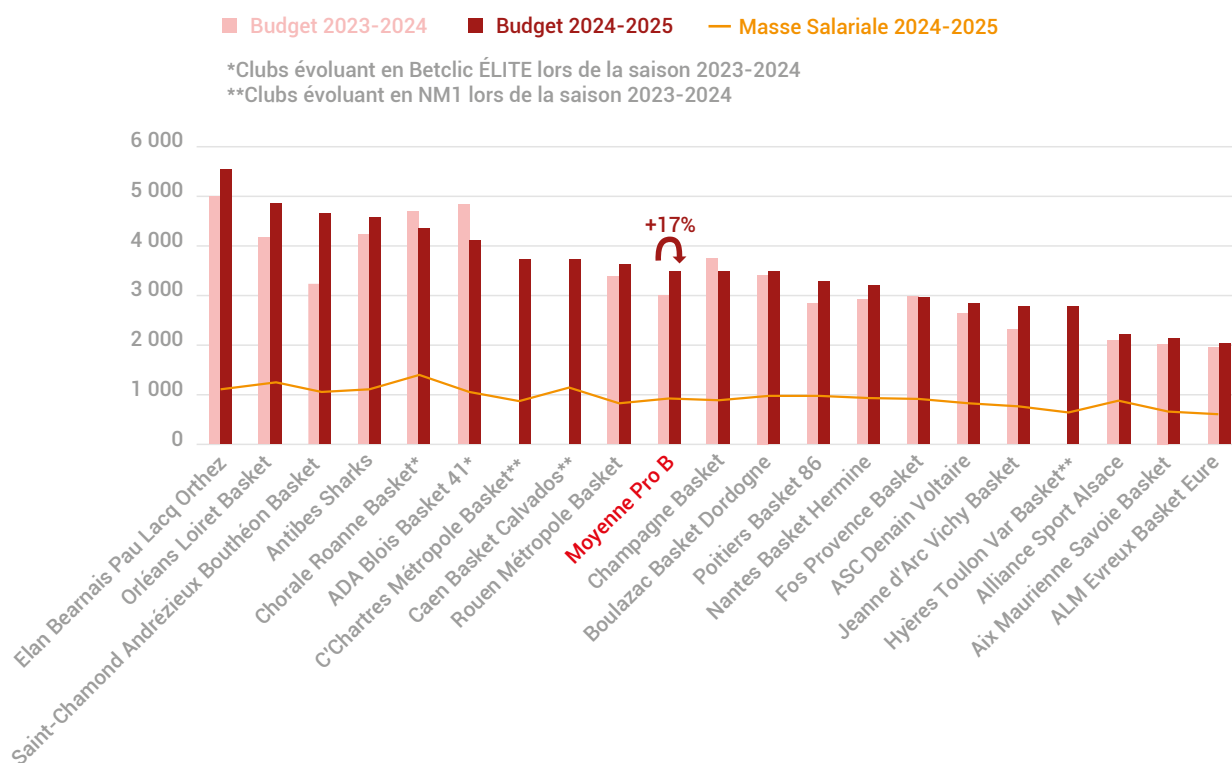
Moyenne budget 2023-2024 = 7 900 K€
Moyenne budget 2024-2025 = 8 693 K€

Moyenne masse salariale 2023-2024 = 2 710 K€
Moyenne masse salariale 2024-2025 = 3 017 K€

Budgets et masses salariales sportives moyens et médians de Betclic ÉLITE pour la saison 2024-2025 (en K€)

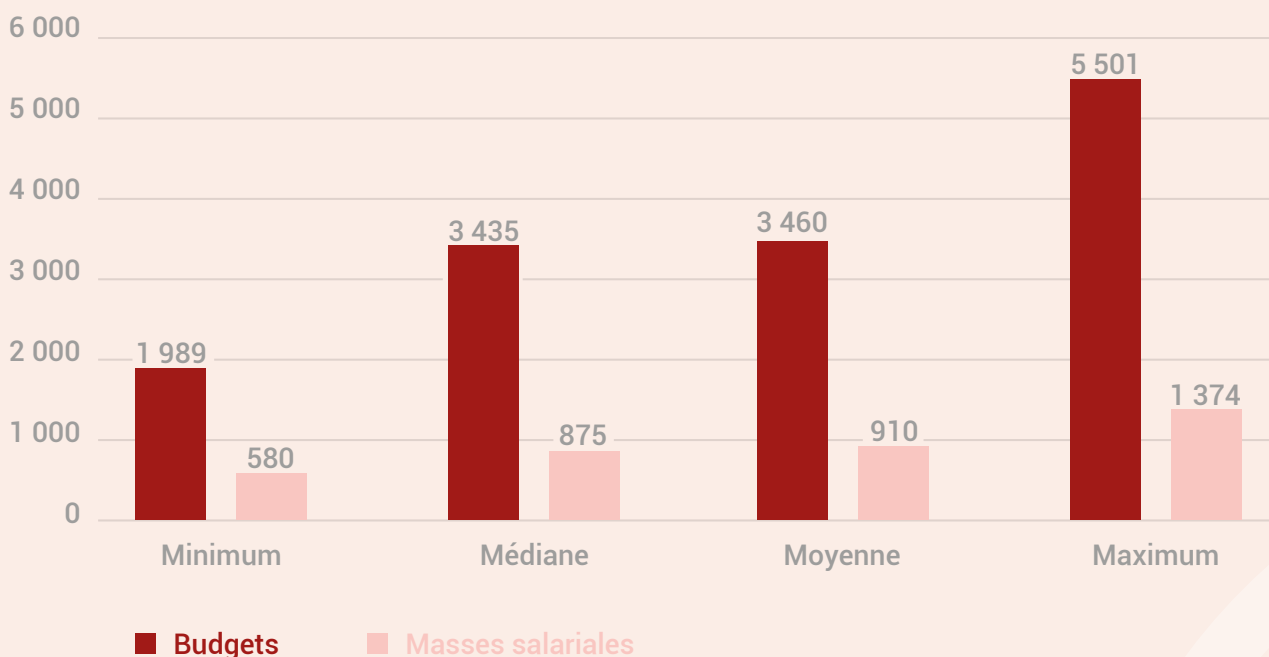


Budgets et masses salariales sportives de Pro B pour la saison 2024-2025 (en K€)



Moyenne budget 2023-2024 = 2 958 K€ Moyenne masse salariale 2023-2024 = 826 K€
 Moyenne budget 2024-2025 = 3 460 K€ Moyenne masse salariale 2024-2025 = 910 K€

Budgets et masses salariales sportives moyens et médians de Pro B pour la saison 2024-2025 (en K€)





À PROPOS DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKET

Créée en 1987, la LNB organise et gère les Championnats Professionnels masculins par délégation de la Fédération Française de Basketball.

Deux Championnats :

- **La Betclic ÉLITE** : Dix-huit clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 34 journées et des playoffs se terminant par des demi-finales et les Finales LNB en 5 manches ;
- **La Pro B** : Dix-huit clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 34 journées et des playoffs d'accèsion se terminant par une finale en trois manches.

Des événements :

- Le All Star Game, rencontre de prestige entre une sélection des meilleurs joueurs étrangers et une sélection des meilleurs français évoluant dans les Championnats LNB ;
- La Leaders Cup LNB, tournoi à élimination directe où s'affrontent les huit premiers du classement à l'issue de la phase aller de la saison régulière ;
- Afin de rythmer la saison et augmenter la visibilité de ses championnats, la LNB organise également tout au long de la saison des journées événementielles telles que les Journées de Noël en soutien à l'opération des Pères Noël verts du Secours populaire français, ou encore les Journées de l'Avenir en soutien à la Fondation de l'Avenir.

La formation :

- La LNB a également une mission de formation professionnelle et organise le Championnat Espoirs, où s'affrontent les meilleurs joueurs de 16 à 21 ans. Un tournoi final regroupant les meilleures équipes Espoirs, « le Trophée du Futur », est disputé en fin de saison.



Contact LNB/DNCCG :

Paul Lafont : 01 84 79 67 68

Réalisé par la Ligue Nationale de Basket
en décembre 2024

Réalisation Graphique : patricklehir.fr

Photographies : Ligue Nationale de Basket

Ce document est conçu et édité dans le respect des principes de l'éco-conception.
Imprimé avec des encres végétales sur un papier 60 % recyclé et labellisée Imprim'Vert
qui garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.